

# LO PUBLIAIRE



*Printemps 2003 n°69*

## Editorial

Après les négociations diplomatiques pour tenter de faire respecter le droit international par l'intermédiaire de l'Organisation des Nations Unies, ce sont les fracas des armes imposés par les Etats Unis, avec toutes les conséquences terribles que nous avons déjà connues. La loi du plus fort n'est pas toujours le meilleur moyen pour imposer ses idées. Passer par la force n'amène jamais une solution définitive, l'histoire l'a déjà prouvé. J'ai attendu le dernier moment pour écrire cet éditorial car comme l'a écrit en son temps Jean de la BRUYERE " il y a une espèce de honte à être heureux à la vue de certaines misères".

Nous sommes tous consternés par cette déclaration de guerre que nous subissons et dont les effets pourraient nous atteindre un jour.

Lo Publiaire paraîtra donc, ce n'est pas ignorer la gravité des événements, mais plutôt les interpréter et les assumer.

Le 15 mars 2003 à partir de 18 heures, à la salle polyvalente se déroulait la réunion des amis du Publiaire.

Ils étaient venus nombreux, parmi eux, M. Jacques RIGAUD, Conseiller Général et Maire de Ganges, M. Rémy CARLUY, Maire de St Bauzille de Putois, M. Guilhem CHAFIOL, Maire de Montoulieu, ils nous ont démontré tout l'intérêt qu'ils portaient à notre journal.

Tous les membres du conseil d'administration étaient là pour recevoir les invités et présenter "le nouveau", M. Fabien BOUVIE, pompier professionnel à Montpellier depuis plus de 30 ans, il a déjà écrit quelques articles, amoureux lui aussi de la nature.

Toujours avec ce souci de vous satisfaire, de rester au plus près de vos désirs, nous vous avons fait parvenir un sondage. Les premiers résultats nous sont parvenus, soit par courrier, pour ceux qui n'ont pas pu assister à cette réunion, soit déposés dans l'urne pour les autres. Une trentaine nous sont déjà parvenus, ce qui ne nous permet pas encore de tirer une quelconque conclusion mais simplement une tendance, mais ils confirmeraient que vous appréciez la présentation actuelle de votre journal et que votre choix de lecture se porterait en premier, sur l'histoire de votre village, sur l'actualité et les débats d'idées, sans pour cela abandonner tous les autres. Le résultat complet de ce sondage fera l'objet d'un article dans le prochain numéro.

Nous continuerons donc sur cette voie en incorporant un peu plus de journalisme, c'est à dire les événements qui secouent la vie de notre village, les problèmes de société qui peuvent avoir une influence sur notre vie de villageois un peu protégée, il faut le dire, mais jusqu'à quand? Il faut rester vigilant.

Jacques DEFLEUR

## Au Sommaire de ce Numéro

Editorial .....	2
Le Tilleul.....	3
La journée paysanne de St Jean .....	4
Le centre ville .....	6
Le foot.....	8
Jeu concours.....	8
Ainsi soit-il !.....	11
Les cris des animaux.....	11
Médias : Service ou Tyrannie	12
Voyages longs courriers.....	13
Un pour tous ... Tous .....	14
OGM suite.....	15
Petit poème à jeter !.....	15
Conte.....	16
Poèmes.....	17
La soupe aux herbes .....	18
Le mot du président.....	19
Compte rendu des conseils ..	20
Service de garde .....	27
Etat civil.....	27
Info municipale .....	28
La Braderie.....	28

Illustration page de couverture  
- Le mazel -

Reproduction interdite de tout ou partie de  
texte, sans l'accord écrit de l'auteur, édité  
dans le journal

"Lo Publiaire Sant Bauzelenc"

## Lo Publiaire

( Association loi de 1901 )  
Rue de la Roubiade  
34190 St BAUZILLE DE PUTOIS

Journal d'information trimestriel :  
Agonés, Montoulieu, St Bauzille de Putois

- Président : Jacques DEFLEUR  
- Composition : Thierry CELIE  
- Rédac. : Signataires des articles

Prochaine parution  
N° 70 Juillet 2003

Impression : Arceaux 49,  
1027 rue de la croix verte, Montpellier

C'est un arbre superbe que le tilleul, haut de 15 à 20 mètres et toujours rempli de chants d'oiseaux. Ils savent, nos petits amis emplumés, où respirer l'air le plus embaumé, et où prendre des forces en prévision du rude hiver. Ils savent aussi où trouver le calme et le repos : car c'est le symbole même du repos et de la douceur qu'ils peuplent de leurs nids douillets. Le tilleul d'Europe, qui borde les plus belles avenues de nos villes et qui parfume à lui seul des hectares de campagne. Le tilleul, arbre de la famille des tiliacées à feuilles en forme de coeur, vertes sur leur face supérieure et glauques sur leur face inférieure. Les fleurs très parfumées sont regroupées en corymbes axillaires, elles sont portées par un pédoncule accolé à une large bractée, corolles de cinq pétales, blanches et jaunes. Le fruit est un akène contenant de nombreuses graines à maturation, il est disséminé avec la bractée faisant office d'aile. Le tilleul croit partout dans les régions tempérées. A l'époque de la floraison en juin et juillet l'air est chargée d'une odeur de miel qui attire les abeilles en grand nombre. Le tilleul est un calmant, rien de meilleur qu'une bonne infusion de tilleul pour passer une bonne nuit. Je

la recommande à tous, d'abord aux nerveux, aux insomniaques, aux angoissés, aux inquiets, aux enfants agités et aux vieillards qui peinent à trouver le sommeil.

### **RECOLTE :**

N'allez pas cueillir vos fleurs, vos feuilles dans l'atmosphère polluée des villes, munissez vous d'un grand sac car vous aurez besoin d'une récolte abondante pour toute l'année, c'est généralement en juin-juillet que les fleurs sont épanouies, coupez-les avec leur bractée, c'est à dire avec la languette pâle qui les accompagne, et faites les sécher rapidement en les étalant à l'ombre sans les remuer, conservez-les à l'abri de l'humidité.

### **PREPARATION ET EMPLOI :**

Infusion de fleurs, jetez une poignée de fleurs sèches dans un litre d'eau, 3 à 4 tasses par jour, dont une au coucher.

### **DEPRESSION NERVEUSE :**

Infusion : mettre 30 grammes de fleurs de tilleul, 50 g. de racine de valériane, 50 g. de feuilles de menthe, 50 g. de feuilles d'oranger et 40 g. de fleurs de camomille. Faire infuser une cuillerée de ce mélange dans une tasse d'eau bouillante.



Passer le liquide encore chaud. On sucrera avec un peu de miel et on boira tout de suite, 2 tasses par jour, cette tisane est relaxante.

### **USAGES MENAGERS :**

Liqueur de tilleul, cette liqueur est utile pour la préparation de la pâtisserie. Faire macérer pendant 10 jours dans un demi-litre d'alcool à 60 degrés et un litre d'eau distillée, mettre 40 g. de fleurs de tilleul, 10 g. de thé, 2 g. de racine d'iris, 2 g. de vanille, 1 g. de noix muscade et 10 g. de pelures fraîches de coings. Agiter le récipient tous les jours puis filtrer sur papier cette liqueur, il faut la laisser vieillir quelques mois.

### **A SUIVRE**

Certaines informations prises dans "les plantes médicinales" de T. CECCHINI.

# La journée paysanne de St Jean de Buèges.



C'est la veille par un bel après-midi qu'elle a commencé pour moi. En effet j'avais promis à mon copain Marc GOEMINE, organisateur de cette superbe journée, de lui donner un petit coup de main.

Un tas de belle terre se trouvait déversé devant la cave coopérative sur la petite place où se tiendrait le petit marché aux truffes le dimanche 9 février. Marc étonné par la qualité de cette terre mais surpris par sa petite quantité fut tout de suite rassuré par un élu local lui signalant que la suite allait arriver...

Quelle a été ma surprise lorsque je vis le camion de Claude CAUSSE livrer un second voyage de cette superbe terre provenant de mon village et de surcroît à titre gracieux. Mon chauvinisme sous-jacent est apparu; j'étais fier que

ce qui allait devenir la truffière d'un jour provienne de St Bauzille. Nous avons donc étalé ce "terreau" avec des trufficulteurs du Gard et mon ami Francis SERRE de St Mathieu de Trévières.

La suite de l'après-midi allait être encore plus enrichissante pour moi puisque j'étais invité à rechercher dans la garrigue environnante toutes sortes d'espèces végétales vivant à proximité de la truffe. J'ai donc suivi Francis, très connu dans la région du Pic St Loup au niveau de la viticulture, de l'oléiculture et de la trufficulture. C'est un puits de sciences naturelles que j'ai écouté tout au long de notre périple champêtre avec un intérêt particulier.

De retour à St Jean nous avons planté le décor au moyen de toutes les variétés locales afin de recréer les conditions d'une mini truffière pour amuser les visiteurs après y avoir introduit bien sûr quelques "rabasses".

D'une chose à une autre, l'après-midi plein d'enseignement à mes yeux, a passé très rapidement et malgré le magnifique soleil la nuit commençait déjà à tomber et le froid avec, il fallait donc rentrer.

Le dimanche 9 février nous partîmes en famille pour cette fameuse journée paysanne. Le parcours que nous connaissions bien comme tous les St Bauzillois ne nous a jamais laissés indifférents. De la route d'Anglas à la papeterie, en passant par

Notre Dame du Suc, que de paysages merveilleux ! La Vierge, silhouette blanche dressée sur le flanc de la Séranne comme pour protéger les villages environnants, nous rappelle les pèlerinages et les repas champêtres pris dans la gaieté et l'insouciance de cette époque malheureusement révolue...

Plus loin nous apercevions les coteaux abrupts et caillouteux de la Séranne. Ces derniers offrent aux cépages une exposition et un terroir qui n'ont rien à envier aux grands crus. Les oliviers se complaisent fort bien à proximité de la vigne et donnent par leur aspect argenté une touche provençale à ce cadre majestueux de la vallée de la Buèges.

St Jean, blotti au fond, fait

## **St Jean, blotti au fond, fait partie de ces villages qui ont du "caractère"**

partie de ces villages qui ont du "caractère" avec sa magnifique église du 12ème siècle et son château du 11ème siècle. C'est dans ce décor fabuleux que cette manifestation a eu lieu. Même les ânes qui promenaient tour à tour les enfants en étaient tout ébahis ! (han).

Les visiteurs venus nombreux avec leur progéniture ont pu passer en revue tous les animaux

de la ferme installés en alignement dans le grand pré derrière la place. Des plus petits : poussins, canetons, poules, lapins, oies, jars, aux plus gros : moutons, chèvres, vaches sans oublier le cousin du cochon, notre ami le sanglier, ces animaux ont fait la joie des enfants et une découverte pour certains d'entre eux.

A l'entrée du village sur la placette de la cave coopérative se tenait le petit marché aux truffes tout autour de la truffière "reconstituée". Des démonstration de "cavage" eurent lieu une bonne partie de la journée, par intermittence afin de laisser reposer l'animateur et le chien.

Compte tenu de sa rareté et du succès auprès des acheteurs, on ne trouvait plus de "demoiselles noires" en fin de matinée. En tout début d'après-midi celui qui désirait en acquérir n'avait même plus le privilège de la humer comme j'avais pu le faire le matin en m'enivrant de ses effluves.

Tous les produits de qualité étaient alignés de part et d'autre de la rue entre la cave et la place à l'entrée du village. De grosses miches de pain de campagne étaient présentées à proximité de magnifiques jambons crus dont l'odeur alléchante attirait les clients qui n'avaient qu'un pas à faire pour réaliser un sublime casse-croûte. Un peu plus loin on trouvait de l'aligot : excellente spécialité aveyronnaise faite de fromage et de pomme de terre. Lorsque vous en mangez, ne vous couchez

pas de suite après l'avoir avalé!...

Le miel, les confitures, les noisettes, les noix, les fromages de chèvre, les grosses tommes de Salers, les oignons enfin tout ce qui se fait de meilleur était là!...

Plus loin un petit stand où l'on pouvait acheter des fleurs, des arbustes et quelques arbres fruitiers, se trouvait devant le "caveau" où chacun pouvait déguster gratuitement le "nectar" de sa convenance. Ce passage "obligé" pour nous mettre en bouche, ce magnifique terroir avant l'apothéose finale concrétisée par l'omelette truffée nous remit du baume au coeur pour

---

### **Des démonstration de "cavage" eurent lieu une bonne partie de la journée**

---

patienter au milieu de la longue file d'attente.

Cette manifestation a été filmée par TF1 et diffusée le samedi 22 février au cours de l'émission célèbre "30 millions d'amis"

La non moins célèbre chienne "Pétoule" appartenant à Christine et Marc GOEMINE ayant fait la une du Midi Libre sera la petite vedette de la journée et filmée en flagrant délit de "cavage" sur une véritable truffière.

Pour les amateurs de truffes, comme tous les ans, un repas est prévu pour les visiteurs inscrits à l'avance de préférence car depuis huit ans le nombre

croît sans cesse : plus de 500 omelettes sont confectionnées devant nos yeux par de nombreux bénévoles. Un plateau repas complet nous est fourni composé d'une quiche lorraine en entrée, saucisse sèche, la fameuse omelette truffée et bien garnie, un morceau de fromage, du café et le vin à volonté. Nos papilles gustatives atteignaient l'Eden lorsque les caméras de "30 millions d'amis" sont venues de manière désinvolte nous filmer en pleine extase culinaire!...

Après ce bref passage télévisé nous décidions de refaire un petit tour de marché, histoire de digérer un peu. Nous avons rencontré quelques St Bauzillois, échangé quelques mots sur la beauté des lieux et la qualité des produits proposés. Certains avaient même acheté des plants truffiers pour essayer d'appivoiser ce champignon rare et malicieux qui demande beaucoup de patience et de soins.

Au bout du compte le temps passait, un petit vent glacial s'était levé, nous nous décidions enfin à rentrer le ventre plein, les yeux remplis de souvenirs, l'odorat comblé de senteurs rares, diverses et puissantes de tous ces produits qui font la richesse de notre région.

Bravo Marc et Christine pour cette journée paysanne de plus en plus appréciée de tous.

A l'an que ven, une caresse à Pétoule...

*Fabien BOUVIE*

Années	Habitants
1836	1807
1841	1778
1846	1869
1856	?
1861	1889
1866	1829
1876	?
1896	1730
1901	1756
1906	1797
1911	1729
1921	1422
1926	1547
1931	1549
1936	1350
1946	?
1954	1302
1962	1417
1968	1347
1975	1186
1982	1108
1990	1036
1999	1140

Autrefois, le centre de St Bauzille était autour de la place du Christ et de part et d'autre le long de la Grand-rue, de nombreux commerces attiraient ses habitants et créaient une certaine animation. Aujourd'hui, il s'est déplacé avec quelques commerces le long de la départementale. L'animation sur la place du Christ et de la Grand-rue est tombée. Par contre la circulation routière sur la départementale est de plus en plus intense. Quand elle arrivera demain à saturation, ce sera un projet de déviation qui verra le jour. Ici ou ailleurs ? Tout est lié, 1000 nouveaux arrivants par mois sur le département de l'Hérault, le modernisme avec les changements de mentalité qu'il entraîne, tout en voiture et tout au même endroit, pour la facilité et pour aller plus vite encore.

Ici ou ailleurs ? Sommes nous obligés de subir ce schéma ? Peut-être existe-t-il d'autres

solutions ?

En ce qui concerne les voitures, il est certain qu'il y en aura de plus en plus, sans oublier les poids lourds, donc encore plus de nuisances et de dangers. Les ponts de Ganges et de St Bauzille sont vieux et déjà trop étroits; il n'en existe que deux, ce qui entraîne l'obligation d'en construire d'autres dans un avenir proche avec un réseau routier adapté. Tout converge vers cette solution, seul le coût de cette opération en freine la réalisation.

Qui est responsable de cette évolution, de cette fuite en avant inexorable ?

La marche du temps, le modernisme, les élus, les commerçants, nous ?

La marche du temps, le modernisme participent pour une large part à cet état de fait. Le nylon a remplacé la soie, le circulaire, le métier rectiligne; l'Italie domine l'industrie textile, précipitant les fermetures d'usines, les jeunes quittent le village pour trouver du travail. De 1302 habitants en 1954, St Bauzille passe à 1140 en 1999, certains commerces baissent définitivement leurs grilles. Rappelez-vous "Codec, Intermarché, Super U, Gitem, Kelly, Intersport...", leur installation avec leurs prix attractifs, ont précipité la fermeture de nombreux commerces; il était urgent de réagir à St Bauzille, il fallait récupérer les clients de passage sur la départementale pour survivre. Peut-on reprocher le choix de cette option à nos commerçants ?

Ce fut d'abord vers les années 1950 que Jean FABRE déplaçait au quartier de l'auberge son atelier de mécanique. La pharmacie tenue par Mme MARTY où se trouve actuellement le cabinet du docteur BONNET, est reprise en 1970 par Mme

Michèle BRUN qui en 1975 se déplace aussi vers le quartier de l'auberge. L'opportunité de location, d'achat de bâtiments qui étaient tout de même bien placés était saisie mais avec le recul nous pouvons parler de précurseurs; de visionnaires.

Souvent j'entends cette réflexion, disons cette rumeur "nos élus du moment auraient dû quand l'occasion se présentait, acheter la grande maison blanche avec son parc ombragé, faisant le coin de la rue Neuve et du Croutou, appartenant à M. GOT. Ils ont préféré rejoindre le Chemin Neuf avec la Poste en 1983 et lancer cette exode". Pour en être plus sûr je demandais un rendez-vous à M. Georges CICUT, adjoint au Maire aujourd'hui, secrétaire de Mairie d'alors.

Dès son arrivée à la Mairie de St Bauzille de Putois en 1953, M. René CAIZERGUES étant le Maire, la question de changer de bâtiment se posait déjà devant la vétusté et l'étroitesse des lieux. Des hypothèses ont été avancées. Venir à la place où se tient aujourd'hui la M.G.P. (Mécanique Générale de Précision, chemin des Ballats), écartée car trop excentrée. Même la maison de M. GOT était trop chère, il la vendit alors au docteur RIGAUD.

Il a même été question de l'emplacement des Manufactures Réunies de St Chamond, dites l'Agantic. Grand bâtiment, il est vrai qui pouvait recevoir la Mairie et la Poste, central avec un parking. Mais les circonstances, les moyens financiers en ont décidé autrement. 30 ans après, M. SALENCON a mis sa maison avec son immense terrain en vente. Le Maire d'alors M. Francis CAMBON, saisit cette opportunité et acheta le tout. Il s'avère aujourd'hui qu'elle

est trop petite pour recevoir la Mairie et la Poste, donc d'autres hypothèses sont échafaudées, faut-il s'agrandir vers le premier étage de la Poste, où faut-il se déplacer? En 1991, M. GUIDE, pâtissier dans la Grand-rue, créait une succursale au coin de la rue de l'Agantic et du Chemin Neuf. Aujourd'hui, c'est un coiffeur, M. Gérard FLEURY. En 1992, M. ZIEBA, gérant le Garage des Grottes. En 1995 s'installaient le Crédit Agricole et le Bureau de Tabac en pensant déjà au parking. En 2000, l'Épicerie "BABET" et la Boulangerie "VERDIE" se déplaçaient entre le Garage des Grottes et l'usine "CLIO", avec un grand parking, symbole du modernisme. Nous nous rendons compte à présent que c'est un mouvement général. Les premiers ont osé, les autres devant leur succès ont suivi. Bien sûr l'idéal serait de garder les magasins du centre ouverts, pour les personnes âgées, pour les habitués qui n'ont pas de véhicule. Les circonstances, les lois du commerce en ont décidé autrement. En ce qui concerne donc la fermeture définitive de l'Épicerie "BABET" du centre, il a été question des frais de gestion de cette succursale : d'abord le loyer, puis la taxe professionnelle : un impôt direct perçu par les collectivités locales, 1/3 pour la Région, 1/3 pour le département, 1/3 pour la commune qui est dû par toute personne physique ou morale exerçant à titre habituel une activité professionnelle non salariée; elle remplace la patente depuis 1975. Elle est calculée par les services du Trésor Public, elle prend en compte entre autres, car c'est très complexe, l'immobilier, le mobilier, le chiffre d'affaires, les investissements .... Le nombre d'employés et leurs salaires ne rentrent plus en compte depuis 3 ans. La commune ne décide que du taux d'imposition qui est fixé par le Maire et son conseil

municipal; il est de 11,56% alors que le taux moyen national s'élève à 14,85%.

Il a été question aussi des contrôles de sécurité et d'hygiène qui sont très sévères dès que sont embauchés des employés. Ils imposent des contraintes obligatoires et coûteuses. Ces frais supplémentaires ont pesé, ajoutés à des convenances personnelles, la décision de la fermeture du magasin a été prise. Ces effets sont compensés par des services donnés avec gentillesse et gratuitement, livraison à domicile et même le samedi matin pour les personnes âgées, aller les chercher à leur domicile, les amener au magasin pour qu'elles puissent faire leurs courses, puis les ramener chez elles.

Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons échapper à cette évolution, il sera question un jour d'une déviation, comme à St Martin de Londres, il faudra du temps et surtout de l'argent. Elle changera encore toutes les données. Faudra-t-il se déplacer vers la nouvelle route ? Le village est-il condamné à devenir un village dortoir, avec un centre ville

désertique et froid ?

Rêvons un peu. N'existe-t-il pas une autre solution plus heureuse pour notre village ? Déjà plus de voitures sur la place du Christ, qui serait aménagée pour recevoir les familles et leurs enfants, la jeunesse pour leurs réunions estivales, les promeneurs et pourquoi pas les touristes. Il faut classer la départementale itinéraire touristique, vallée de l'Hérault, favoriser l'installation vers notre centre dans les locaux laissés vides, des artisans, tels que verrier, potier, bazar avec des expositions de bijoux fantaisies, pierres de toutes sortes, santons etc.... et d'autres idées ou originalités que vous pouvez nous présenter.

Allons un peu plus loin dans notre rêve, abattons le mur d'enceinte du Parc De RODEZ, alors s'ouvrirait un espace magnifique qui drainerait vers notre village tous les amoureux de la nature, avec ses roseraies, les plantes de la garrigue et autres espèces....

Voilà que je fais des contes comme Jean SUZANNE. Parfois les contes rejoignent la réalité...



## **S.C.B. SERANNE**

**Président** : Eric Cazalet

**Vice président** : Gilles Olivier

**Vice président** : Michel Monteil

**Secrétaire** : Frantz Reboul

**Trésorier** : Jules Marie Causse

**Educateurs fédéraux** : Laurent Mazauric,  
Gilles Olivier, Bonillo.

Nous voilà à plus de la moitié de la saison.

Les vétérans font une excellente saison restant dans la première moitié du classement.

Les séniors ont des hauts et des bas et le peu d'engagement de certains font que les résultats en souffrent.

Les 13 ans, composés de plusieurs benjamins, font malgré le niveau de la poule bonne figure.

Les benjamins après une belle mi-saison en poule de brassage réalisent une seconde partie prometteuse dans l'élite de leur âge.

Les poussins I après une

première partie satisfaisante font un carton dans la deuxième invaincue lors des match aller de 2<sup>ème</sup> division.

Les poussins II qui jouent en équipe pour la première année se maintiennent en milieu de tableau de leur poule.

Quant aux débutants, ils participent aux tableaux organisés par les clubs voisins et préparent le grand rendez-vous du 1<sup>er</sup> mai, journée nationale de leur catégorie à la Grande-Motte.

Nous souhaitons à tous une bonne fin de saison dans l'amitié et la sportivité

*Frantz Reboul*

## **3<sup>ème</sup> JEU CONCOURS du Publiaire**

Le Publiaire vous propose dans ce 69<sup>ème</sup> numéro de participer à son 3<sup>ème</sup> jeu concours. Comme l'année précédente celui-ci a pour objectif le rapprochement des individus autour d'un sujet tel que l'environnement, le travail, les coutumes, les loisirs, la connaissance du pays ...

Les questions sont diverses et touchent à tous les secteurs : gastronomie, paysage, travaux anciens, vie, us et coutumes.

Les questions sont simples mais certaines peuvent cacher des pièges. Tout le monde peut participer, de tout âge et de toute provenance.

Pour trouver les réponses vous avez, en plus de vos connaissances personnelles, la possibilité de consulter les ouvrages de la bibliothèque de St Bauzille, qui possède une collection complète du Publiaire ; mais aussi et c'est le but du jeu, d'interroger vos voisins, vos amis, les anciens de nos villages, à l'exception, bien sur, des membres du bureau du Publiaire.

La notation de ce questionnaire est de 1 point par élément complet de réponse, soit 32 points. Les lots récompenseront les gagnants, qui seront départagés, en cas d'égalité, par les questions subsidiaires et, le cas échéant, la date d'envoi.

1<sup>er</sup> lot : 2 bons d'achat d'une valeur de 15€

2<sup>ème</sup> lot : un bon d'achat d'une valeur de 15€

3<sup>ème</sup> lot : un bon d'achat d'une valeur de 15€

4<sup>ème</sup> lot : un bon d'achat d'une valeur de 15€

5<sup>ème</sup> lot : un bon d'achat d'une valeur de 15€

Notre souhait est que le plus grand nombre de personnes réalise ce jeu. Participez, même si vous n'avez pas toutes les réponses ! Pour les précédents jeux, aucun concurrent n'a eu toutes les réponses.

Les questions proposées ont toutes un lien avec notre

région mais n'en sont pas spécifiques et ne se limitent pas au territoire de nos trois communes.

Si ce type de questions vous rappelle une scène de vie, un savoir-faire, une anecdote vous pouvez nous communiquer vos souvenirs, vos connaissances sur papier libre afin de nous aider à compléter notre documentation sur l'histoire de St Bauzille au cours du 20<sup>ème</sup> siècle

En annexe et hors concours, nous vous demandons de formuler votre propre question dans le même esprit que le jeu, en rapport avec notre région

**ATTENTION** vous avez jusqu'au 16 juin inclus pour envoyer votre bulletin réponse à l'adresse indiquée sur le bulletin

Jeu ouvert à tous, un bulletin de participation par personne ;

*Réalisation Thierry CELIE*

*Dessin Jean SUZANNE*



# Bulletin réponse du JEU CONCOURS

**Jeu ouvert à tout le monde, un bulletin de participation par personne ;  
envoyer votre bulletin par la poste (même pour les St Bauzillois) à :  
Jeu concours Lo Publiaire, la Roubiade 34190 St Bauzille de Putois.  
Date de clôture du jeu le lundi 16 juin cachet de la poste faisant fois**



1) (Illustration ci dessus) Quel est le nom de la plante appelée houx chez nous : Plante épineuse dont certaines "cladodes" portent en leur centre une boule rouge très toxique ?

.....

2) Qu'est ce qu'un "carretou" ?

.....

3) Que veut dire le terme "bois dur" ?

.....

Et que désigne t-on par "gabels" ?

.....

4) L'ensemble des communes d'Agonès, St Bauzille de putois et Montoulieu sont bordées par d'autres communes, nommez les :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

6) Quelle était l'utilité de l'objet formé par un anneau ovale, confectionné avec un bois dur, généralement une fourche de buis et prolongé par une corde de chanvre d'environ deux mètres ?

.....

.....

7) De quel élément provient le nom de la "fougasse", que vous trouvez chez votre boulanger ou votre pâtissier ?

.....

.....

.....

8) Entre trains oubliés et oliviers abandonnés, elle est dominée par les rochers. En langue occitane elle signifie un objet de repos : qui est elle ?

.....

9) Quelle était l'utilité de l'Aphyllanthe de Montpellier ?

.....

Et quel était son côté gourmandise ?

.....

10) Quelle est l'appellation locale, du barbeau méridional que l'on peut pêcher, assez rarement, dans notre belle fleuve l'Hérault ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



14) (Illustration ci dessus) Où se situe cette croix ? .....

Où se situait-elle avant son déménagement ? .....

15) Quelle algue fut étudiée par le professeur Fox dans le laboratoire de la Roquette ? ...

Quel était le but de ses recherches ? .....

16) En quelle année ont eu lieu les joutes sur le plan d'eau ?.....

17) (Illustration ci dessous) Quel usage a pu avoir cette ouverture réalisée dans ce portail, percée à environ 1m du sol et située au 4 rue du temple à St Bazille ? .....



18) Dans notre région quel aliment donne t-on aux lapins pour les nourrir et leur permettre de ronger ? .....

19) Qu'est ce qu'un "tourdre" ? .....

20) Quel est le nom français de la "Rédorte" ? .....

**Questions subsidiaires :**

**Question A :** dans ce jeu, Combien de questions ont été suggérés par des candidats lors des précédents concours ? .....

**Question B :** Combien de personnes vont répondre à ce concours ? .....

**Hors Concours :** Formuler une question accompagnée de la réponse, afin de continuer ce concours .....

.....  
 .....  
 .....  
 .....

Les observations et anecdotes ayant un rapport avec ces questions seront les bienvenues, merci de nous en faire profiter !

**Nota :** Cette page est le bulletin réponse, il peut être photocopié.

**Une réponse par candidat :**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Dieu se présenta à l'âne et lui dit : tu es un âne. Tu vas durement travailler du matin au soir, en portant des choses très lourdes sur ton dos. Tu seras herbivore et pas intelligent. Tu vivras 50 ans. Après cela l'âne réfléchit et dit : 50 ans d'une vie pareille, c'est trop ! Beaucoup trop ! Ne me donne pas plus que 30 ans.

Ainsi soit-il...

Puis Dieu se présenta au chien et lui dit : tu es un chien. Tu veilleras sur l'humanité, et pour cela tu seras le meilleur ami de l'homme. Tu ne mangeras que des restes et tu vivras 25 ans. Le chien répondit : Seigneur, 25 ans d'une telle vie, c'est trop. SVP pas plus de 15 ans !

Ainsi soit-il...

Puis le Seigneur se présenta au singe : tu es le singe. Tu vas sauter d'arbre en arbre et tu te comporteras comme un idiot. Tu devras être marrant, et comme ça tu vivras 20 ans. Le singe lui dit : Seigneur, 20 ans à vivre comme le clown du monde, c'est trop. Ne me donne pas plus que 10 ans.

Ainsi soit-il...

A la fin, Dieu apparut à l'homme et lui dit : tu es l'homme ! Le seul être rationnel, le monde t'appartiendra. Tu vas mettre au profit ton intelligence pour réaliser plein de choses captivantes. Tu vas dominer le monde et pour cela tu vivras 20 ans !

Sur cela l'homme répondit : Seigneur, être un homme seulement 20 ans ce n'est pas suffisant. S'il te plaît,

## **AINSI SOIT-IL!**

Jean BRESSON, lu sur Internet,

donne moi en plus, les 30 ans de l'âne, les 15 ans du chien, ainsi que les 10 ans du singe.

Ainsi Dieu se préoccupa pour que l'homme vive 20 ans comme un homme, puis il se maria et vivra 30 ans comme un âne pour travailler durement du matin au soir en portant de lourds poids sur ses épaules. Puis il aura des enfants et vivra 15 ans comme un chien, il surveillera la maison et il mangera ce que la famille lui laissera.

Puis, une fois âgé, il vivra 10 ans comme un singe, se comportera comme un idiot et amusera ses petits enfants.

Ainsi soit-il...

*M. et Mme RUOTTE DENANCY nous ont habitué à nous donner les résultats de leurs recherches originales et très intéressantes, aujourd'hui après le nom des animaux dans la langue française ce sera leurs cris.*

### **Les cris des animaux**

l'abeille bourdonne	le geai cajole
l'aigle trompette ou glapit	la gélinotte glousse
l'alouette grisolle	la grenouille coasse
l'âne brait	le hibou hue
la bécasse croule	l'hirondelle gazouille
le bélier blatère	le jars jargonne
le boeuf beugle, meugle ou mugit	le lapin glapit
le buffle souffle	le lièvre vagit
la brebis bêle	le lion rugit
la caille margotte ou carcaille	le loup hurle
le canard cancanne ou nasille	le merle siffle ou flûte
le cerf brame	le moineau pépie
le chameau blatère	la mouche bourdonne
le chat miaule	l'oie criaille
le cheval hennit	l'ours grogne
la chèvre bêle	le paon criaille ou braille
le chien aboie, jappe ou hurle	la perdrix cacabe
la chouette chuinte ou hulule	le perroquet parle
la cigale craquette	la pie jase ou jacasse
la cigogne craquette ou glouttore	le pinson ramage
le cochon grogne	la pintade criaille
la colombe roucoule	la poule caquette ou glousse
le coq chante ou coquerique	le poulet piaule
le corbeau croasse	le poussin piaule
la corneille criaille	le renard glapit
le crocodile lamente	le rossignol chante
le cygne siffle ou trompette	le sanglier grommelle
le dindon gougloie	le serpent siffle
l'éléphant barrit	le taureau mugit
le faisan criaille	le tigre râle ou rauque
le faon râle	la tourterelle roucoule

# MEDIAS : SERVICE OU TYRANNIE



André FROSSARD décrit ainsi notre condition humaine : nous sommes « des individus debout sur une boule de feu recouverte d'une mince pellicule isolante appelée la Terre, et qui tourne sur elle-même à une vitesse incroyable autour d'une bombe à hydrogène, dans un espace noir INFINI... » !!

On comprend que l'homme placé dans cet étrange système cherche à s'aider un peu en recueillant le maximum d'informations sur ce qui l'entoure : les « MEDIAS » répondent à ce besoin.

Il a fallu des milliers d'années à l'homme pour inventer ces moyens, ces « médias », que sont les supports de diffusion de l'information : d'abord, ces langages si nombreux qu'ils avaient abouti à l'échec de la construction de la Tour de Babel, puis, ces écritures : cunéiformes, hiéroglyphes encore mystérieux pour certains, ces chiffres où l'apport arabe a été important.

Gutenberg vient, et invente l'imprimerie : les livres se

multiplient... Le XIX<sup>e</sup> ; le XX<sup>e</sup> siècles voient bientôt, avec une accélération chronologique vertigineuse, les découvertes de l'électricité, des ondes hertziennes, de l'électronique, de l'informatique ; la conquête de l'espace permet l'installation de nombreux satellites, une communication « réfléchie », si l'on peut dire. Le résultat de cette véritable révolution pacifique : jamais l'homme, dans toute son histoire, n'a reçu autant d'informations : Politique, Santé, Religion, Justice, Insécurité, Famille... un véritable Kaléidoscope se présente à lui, et comme dans cet appareil, la succession rapide des images lui donne l'illusion du mouvement...

Cette soif de l'homme pour l'information se mesure bien aujourd'hui par ce succès inouï du téléphone portable dont les métamorphoses rapides laissent parfois les gens un peu âgés. Ma petite fille se moque du mien, (pensez, 180 grammes !) acheté il y a 4 ans ! Les jeunes inventent pour s'en servir un

nouveau langage bientôt hermétique : « Je t'm » ou encore plus court... La télévision n'est pas en reste : écrans plats à cristaux liquides, à accrocher au mur comme un tableau, encore hors de prix... Là aussi, le progrès galope...

L'ordinateur est aussi un merveilleux moyen de diffusion de l'information – pour ceux qui ont eu la persévérance de dompter la bête ! ... sérieux concurrent de la Poste, par ce courrier « E. Mail », instantanément envoyé à l'autre bout de la planète, il offre par « l'Internet » un champ d'informations jamais égalé. Mais, c'est un dédale où l'on se perd quelquefois, et où les « virus » attendent au coin du bois..., pour démolir tout le travail que vous avez confié depuis des mois à l'engin.

Cassettes vidéo, cassettes audio, D.V.D. , ont succédé à nos « 78 tours » où Caruso chevrotait un peu, malgré sa qualité de ténor admirable. L'image, le son, sont maintenant merveilleusement transmis, la

musique en particulier, c'est un plaisir d'écouter une Symphonie ou un Opéra.

Ce besoin d'information déjà fort en temps de Paix se décuple quand la guerre menace, comme aujourd'hui, à cette mi-mars. Il y a près de 60 ans (1944), un vers de Verlaine entendu furtivement à la « T.S.F. », nous annonçait une liberté prochaine – obtenue avec l'aide de nos amis alliés ! . Aujourd'hui, nous recevons beaucoup plus d'informations, nous connaissons parfaitement les visages, les expressions, les paroles des Puissants qui décident, nous savons bien des choses sur les armements, les équipements, les systèmes électroniques, informatiques, militaires, sur la géopolitique et les motivations économiques probables, sous jacentes, de ces manœuvres guerrières. Mais, sommes-nous plus avancés ? Comment trier cet énorme TAS d'informations ponctuelles ? Présenter une

information comporte toujours une implication de la part de son présentateur ; rappelez vous Fernandel débitant sur divers tons « tout condamné à mort aura la tête tranchée » ! Il n'y a pas de quoi rire, et pourtant, il nous a fait pouffer, juste par ses façons de le dire.

Rendons hommage ici à ceux qui ont le courage de recueillir l'information là où se passe l'action, et y laissent parfois leur vie, comme ce si sympathique Patrick Bourrat, heurté par un char aux portes de l'Irak, il y a peu, et décédé d'une rupture de rate probable, piège chirurgical classique.

Devant cet immense présentoir, vaste buffet où l'homme peut désormais nourrir sa curiosité, comment ne pas avoir d'indigestion, ne pas perdre la tête ?

L'Homme a les clés de la Question en lui-même : cette clé, c'est son bon sens, son sens critique, et sa mémoire : comme le paysan sur son aire, il faut qu'il sépare le bon grain - le FAIT, indiscutable,

solide - de la paille de tout ce qui n'est pas sur, grâce au vent, au souffle de son esprit. Il faut se rappeler l'HISTOIRE, celle de notre France, celle des autres peuples, qui se répète sans cesse parce que l'Homme est toujours mené par les mêmes ressorts depuis qu'il a été créé. Cela conduit à une analyse de la situation qui permet de se faire une opinion personnelle, souvent enrichie par les propos de nos meilleurs amis, et les articles de fond écrits par des hommes de valeur dans nos journaux quotidiens.

Ainsi, tous ces « MEDIAS », ces moyens d'information, resteront nos serviteurs utiles et efficaces, nous permettant de vivre et d'agir au mieux, et non des tyrans, usant et démolissant à la longue le meilleur de nous-mêmes.

*Bruno Granier,  
le 15 Mars 2003.*

---

## ***Voyages longs courriers,***

Les vols longs courriers ne sont pas toujours bien indiqués pour ceux qui souffrent de problème de circulation. Les distances et temps de vol s'allongent, imposant aux voyageurs une position assise prolongée favorisant phlébites, thromboses et embolies, en faisant obstacle au retour veineux.

Dès la 4ème heure, il y a un risque de "stase veineuse". En avion, la pression dans la cabine est à peu près celle que l'on trouve à 2000 mètres d'altitude. L'air climatisé est déshydratant, le sang se concentre : des risques d'hypercoagulation apparaissent donc : toutes les conditions sont réunies pour

la survenue du "syndrome de la classe économique". Les troubles peuvent se manifester pendant le voyage, dans les jours qui suivent ou même beaucoup plus tard.

En Grande Bretagne, les médecins supposent que plus de 2000 passagers meurent dans le monde chaque année de ce syndrome lié à la multiplication des vols longs courriers sans escale.

La solution tient en trois mots : contention, mobilisation, hydratation.

- Adopter la contention sans complexe : en provoquant une pression à la fois forte et dégressive de bas en haut, les chaussettes de contention soulagent efficacement les jambes lourdes et limitent les

risques de thrombose. (Toute l'équipe Olympique Française en était équipée pour les J.O. d'Australie).

- Boire beaucoup d'eau : un litre par cinq heures de vol; éviter l'alcool car ses effets sont multipliés par deux en avion.

- Faire un minimum d'exercice : en se déplaçant dans l'avion, en effectuant des mouvements de contraction des mollets; ne pas croiser les jambes et modifier les points d'appui sur le siège. Porter des vêtements amples, pas de ceinture. En cas d'antécédent de maladie veineuse, consulter son médecin avant le départ.

*Michèle BRUN*

## **" Un pour tous... Tous pour un "**

## **ou " Chacun pour soi "**

Le 2 février 2003, j'ai, comme beaucoup d'autres, participé à la manifestation pour le maintien et l'amélioration du système de retraite par répartition. On était nombreux à Montpellier, comme dans toute la France. Et, place de la Comédie, j'y ai retrouvé des amis du Publiaire et des amis tout court de nos trois communes.

A St Bauzille, à Agonès, à Montoulieu, il y a pas mal de retraités et de futurs retraités qui se connaissent bien et depuis fort longtemps. Jadis, on naissait, on grandissait, on travaillait, on se mariait, et on vieillissait sur place. On vivait ensemble jusqu'au bout, on partageait les bons comme les mauvais moments, sans frontières entre les jeunes et les vieux, les actifs ou les " anciens".

Depuis quelques années, la moyenne d'âge a baissé. De nombreux jeunes, repoussés des grandes villes par la hausse des loyers ou le prix des logements, viennent vivre parmi nous sans y avoir d'attaches particulières. Mais, pour les uns et les autres, les régimes de retraites par répartition avaient conforté cette solidarité d'antan en l'institutionnalisant. Désormais, chacun qu'il soit d'ici où d'ailleurs, travaille à la fois pour soi, pour sa famille, ses enfants, mais aussi pour ceux qui ne travaillent plus à cause de leur âge, dans un bel esprit de solidarité intergénérationnelle. Mais le temps passe. L'individualisme se développe dans une société où la concurrence est reine, où l'économie n'est pas basée sur l'échange réciproque, mais sur la possibilité de dominer l'autre pour en tirer profit. La publicité encourage chacun à ne voir que son propre intérêt. La

place du travail a changé dans les rapports humains. Les progrès techniques l'ont rendu beaucoup plus efficace, mais plus fragile. D'où l'accroissement de la production pour moins d'heures de travail, et le développement du chômage. En même temps, les progrès de la médecine et des conditions de la vie matérielle ont fait que l'on peut vivre plus longtemps. D'où l'impasse pour le système de retraite par répartition : plus de biens produits, mais moins de temps de travail, donc moins de cotisants et de plus en plus de retraités.

Diverses solutions sont proposées :

- augmenter les cotisations des actifs ou diminuer les retraites au détriment du pouvoir d'achat des uns et des autres, qui est déjà très bas pour beaucoup.

- retarder l'âge de la retraite ( tout en continuant à licencier les actifs de plus de 55 ans? )

- remplacer peu à peu le régime des retraites par répartition par celui des économies individuelles ( qu'on appelle retraite par capitalisation, c'est remplacer la " solidarité " par le " chacun pour soi " , la " société " , par la " jungle " . C'est aussi supprimer la garantie d'une retraite basée sur le travail au bénéfice des aléas de la " bourse internationale " et des trafiquants de capitaux. Et il existe un problème de fond, dont celui des retraites n'est qu'un des aspects : c'est l'injustice dans la répartition des richesses produites entre le capital et le travail. Mais pour rester sur la question des retraites et de l'alimentation des caisses de retraites, ne serait-il pas juste par exemple de diminuer les charges

sociales des entreprises qui emploient des salariés tout en augmentant la ponction sur les bénéficiaires (qu'on appelle valeur ajoutée) des entreprises qui en emploient peu tout en profitant du résultat du travail des autres (Ex. : les machines, etc...)

Le problème des retraites va nécessairement connaître des réformes importantes avant la fin 2003. Pensons à nous. Pensons aussi à nos enfants et petits enfants.

Et soyons acteurs pour garantir un avenir le meilleur possible pour tous, que ce soit à Agonès, Montoulieu; St Bauzille ou partout ailleurs.

*Signé : un retraité syndicaliste . Jean SUZANNE*

\*\*\*\*\*

**Le 24 mars 2003**

Quand j'ai écrit cet article sur le régime des retraites, la guerre en Irak n'était encore qu'une éventualité. Aujourd'hui, elle est là et elle occupe à 95% tous les médias, journaux, radios et surtout télévision. Les affaires françaises intérieures sont passées au second plan. Qu'en sera-t-il quand ce numéro du Publiaire paraîtra? Il est difficile d'être optimiste sur l'avenir immédiat ou plus lointain. Le pays le plus puissant du monde a décidé de déclencher des opérations militaires aux dimensions humaines et techniques énormes, contre l'avis de l'Organisme des Nations Unies. Le nombre réel des victimes augmente dans le secret chaque jour. Sur place, se rencontrent des difficultés imprévues, les conflits territoriaux, ethniques ou religieux, des pays environnants se réveillent

dangereusement et se rassemblent autour ou contre un dictateur sanguinaire. Comment une petite publication comme le Publiaire pourrait-elle faire comme si rien ne se passait? Comment en rester à nos gentils propos sur la vie

locale, les fêtes ou réjouissances des environs, nos relations entre associations, voisins et amis ? Tout cela est important, utile, agréable et il n'est pas question de le délaisser. Mais faut-il en rester là ? Comment réagir ?

Que faire ? Peut-on accepter de n'être que des spectateurs impuissants ? A chacun de se poser la question.

Jean SUZANNE

## ***O.G.M. : quelques informations complémentaires...***

Une directive européenne définit l'O.G.M. comme : "un organisme dont le patrimoine génétique a été modifié d'une manière qui ne s'effectue pas naturellement par multiplication et/ou par recombinaison naturelle".

Il s'agit donc d'un être vivant (plante, animal, micro-organisme) dont l'homme a changé le patrimoine génétique afin de le doter de propriétés que la nature ne lui a pas données et qu'il est impossible de lui donner naturellement. Le procédé est donc très différent des sélections effectuées jusqu'à présent, il est difficile de prévoir l'impact à long terme des O.G.M. sur la nature (homme et environnement).

Les O.G.M. et l'environnement : les nouveaux gènes introduits ne restent pas dans l'O.G.M. : que se passera-t-il quand les "mauvaises herbes" auront récupéré les gènes qui rendent les semences insensibles aux herbicides ? Que se passera-t-il quand les insectes "nuisibles" deviendront insensibles aux insecticides ? Par ailleurs l'introduction de ces gènes d'insensibilisation montre bien qu'il n'est pas question de cesser d'utiliser les pesticides... Enfin, les "super organismes" risquent de faire disparaître leurs cousins non modifiés et donc moins résistants ce qui porterait atteinte à la biodiversité.

Les O.G.M. et la santé : il a été montré que certaines plantes transgéniques créées à partir d'antibiotiques

entraînent une résistance à ces médicaments. Par ailleurs le risque d'allergie n'est pas à négliger : comment connaître les réactions du corps humain à des gènes de plantes, micro-organismes ou animaux qu'il n'a jamais mangés ? A quelle dose sont présents les "micronutriments" qui entrent dans la composition des O.G.M. enrichis ?

Les O.G.M. et l'économie : Tout d'abord il faut savoir qu'un agriculteur qui utilise des O.G.M. est obligé de racheter sa semence chaque année. Les producteurs ont mis en place un système de dénonciation et de répression très important pour que cette obligation soit respectée. Pour les autres aspects économiques, laissons la parole à Monsieur BERLAN, directeur de recherche à l'Institut National de la Recherche Agronomique ( INRA ) : "Actuellement, la moitié des Argentins ont faim, alors que leur pays croule sous les surplus agricoles et que son agriculture est transgénique. Le véritable enjeu des O.G.M. est financier. Ils sont brevetés. Quelques transnationales des agro toxiques font ainsi main basse sur le vivant. Ces chimères brevetées ne nourriront pas plus la planète que le brevet du médicament ne soigne les malades du sida dans le tiers-monde".

Et pourtant, les respectables Académiciens des Sciences et de la Médecine sont favorables aux O.G.M. Le même directeur de recherche nous informe que

l'Académie de Médecine a voté à l'unanimité en 1996 un rapport rassurant sur l'amiante... Amiante qui fait actuellement 2000 morts par an.

Si les grands groupes chimio-pharmaco- etc... Faisaient aussi de la philanthropie ça se saurait et ce serait merveilleux mais "faut pas rêver".

Isabelle NOUVELON

*Pour plus d'informations : dossier dans le mensuel "VIVA, le magazine mutualiste" de février 2003 que je tiens à votre disposition. Mme Isabelle NOUVELON, 9 rue de l'Eglise, 04.67.73.15.42.*

### ***Petit poème à jeter !***

*Prix toujours plus élevé tu payeras*

*Ordures, toi-même tu trieras*

*Utiliser les différents containers tu devras*

*Bruit des poubelles qui roulent, au coeur trop étroit du village, tu entendas*

*Encombrants trop petits tu garderas (si tu n'as pas de voiture)*

*Loisirs à tes déchets tu consacreras*

*Les crottes de chiens tu supporteras*

*Et toujours plus cher tu payeras*

Isabelle NOUVELON

# Ali, son fils et le serpent,

Un conte de Jean SUZANNE

*Depuis quelques années, les contes ( et le conteur, ou la conteuse ) ont repris leur place dans les activités culturelles des environs, grâce à l'arrivée de quelques intervenants talentueux et efficaces tels que Kamel GUENOUN et quelques autres. Dernièrement, Kamel et son ami Noredine ont animé une soirée au théâtre de l'Albarède à Ganges sur le thème des mille et une nuits et c'est l'un des contes de cette soirée que je voudrais vous présenter. A ma façon bien sûr. Car dans un conte, ce n'est pas le mot à mot qui prime, mais le sens de l'histoire, la communication et surtout peut-être l'imagination du conteur et de celui qui l'écoute.*



Il était une fois un brave paysan dont je ne me souviens plus le nom ( appelons-le Ali si vous voulez ). Il habitait une région très pauvre et il fallait qu'il travaille très dur pour nourrir sa famille. Chaque jour, il se levait très tôt. Son épouse lui préparait un morceau de pain et un oignon pour son midi, et il partait aux champs, ses outils sur l'épaule et sa flûte sous le bras. Pourquoi une flûte ? Ali était un très bon travailleur des champs. Il savait labourer, semer, cultiver, récolter, par tous les temps. Il tenait ça de

son père, qui le tenait de son grand-père. Mais en plus, il jouait de la flûte, ce qui était très rare à cette époque et dans son milieu. C'était un berger de passage, au moment de la transhumance, qui lui avait appris. Et depuis, chaque jour, après son frugal repas du midi, il jouait de la flûte, tout seul, dans les champs, pour son plaisir.

Ce jour là, donc, après une matinée harassante à retourner son champ, il avait mangé son pain et son oignon. Puis, son séant bien calé sur un tronc d'arbre qu'il avait abattu la veille, il s'est mis à jouer de la flûte. Il faisait beau. La musique douce courrait dans l'herbe jusqu'au bois voisin. Ali était heureux. Soudain l'herbe se mit à bouger et un serpent en sortit juste devant lui. Ali eut peur. Mais il continua à jouer. Peut-être cela calmerait les mauvaises intentions du serpent. En effet, celui-ci s'immobilisa, tête levée. On aurait dit qu'il écoutait. Ali a joué un bon moment. Mais il fallait bien s'arrêter : le travail l'attendait. Ce qu'il fit : le serpent ouvrit sa gueule d'où sortit une petite pièce d'or qu'il déposa au pied d'Ali. Puis il disparut. Ali, étonné, ramassa la pièce d'or, la regarda et la mit dans sa poche avant de reprendre le travail.

Le soir, à la maison, il a raconté son aventure à sa femme et à ses enfants. Avec la pièce d'or, ils sont allés au village acheter un peu de viande et ont fait un bon repas.

Le lendemain, comme tous les jours, il est retourné aux champs. Le midi, il s'est arrêté, a mangé son pain et son oignon, plus un peu de viande qui restait de la veille et il a repris sa flûte et a joué. Alors, comme la veille, le serpent est venu l'écouter. Puis, à la fin, il a

déposé une pièce d'or et a disparu.

Et le surlendemain, même chose. C'est bientôt devenu une habitude. Peu à peu, les pièces d'or se sont accumulées dans le porte-monnaie d'Ali et de son épouse. Ils ont pu s'acheter quelques meubles et des vêtements. A table, ils mangeaient mieux. Ali a même pu acheter un champ et a embauché un ouvrier. Leur situation avait beaucoup changé. Ali continuait, chaque jour, à jouer de la flûte, et le serpent continuait à l'écouter et à lui offrir sa pièce d'or quotidienne.

Ca a duré assez longtemps. Mais Ali commençait à vieillir. L'aîné de ses fils Hamed devait un jour prendre la suite. Et Ali lui avait appris tout ce qu'il avait appris lui-même de son père, qui l'avait appris de son grand-père : comment et quand préparer le terrain, semer, soigner, récolter, etc... Et de plus il lui avait appris aussi à jouer de la flûte. Et il lui avait enseigné tout ça avec tellement de soin que maintenant, Hamed faisait tout exactement comme son père, pour la plus grande satisfaction de celui-ci. Si bien qu'un jour, comme prévu, Hamed a remplacé Ali. Il s'est retrouvé, un début d'après-midi, dans le champ, à jouer de la flûte devant le serpent. C'était la même musique douce et reposante. Hamed l'a fait plusieurs jours de suite. Mais un jour, il s'est demandé : " Une pièce d'or par jour, ce n'est pas beaucoup. Mais il faut que le serpent en ait toute une réserve pour pouvoir continuer... Une vraie fortune peut-être. Et si, au lieu de continuer ainsi, j'avais toutes les pièces d'or à la fois, d'un seul coup, alors je serais très riche et toute ma famille avec moi. Je vais le tuer et récupérer son trésor. " Il a



arrêté de jouer, a pris sa hache et d'un seul coup, a tranché en deux le serpent. Celui-ci, du moins ce qui en restait, a ouvert sa gueule toute grande s'est jeté sur Hamed et l'a mordu, ce qui a provoqué sa mort à l'instant même.

Le soir, ne voyant pas revenir son fils, Ali est venu au champ et a trouvé son cadavre devant le serpent mutilé. Et il a pleuré " Pourquoi l'as-tu tué ?" dit-il au serpent " Pourquoi m'a-t-il coupé en deux ?" répondit celui-ci. Ali ne trouvait rien à répondre, mais il dit : " Toi, serpent, qui a des pouvoirs mystérieux, ne pourrais-tu pas lui rendre la vie ? "

Et le serpent de répondre : " Tu ne pourrais pas recoller les deux morceaux de moi-même, comme je ne pourrais pas non plus lui redonner la vie ".

- Alors pourquoi est-il mort ? Toute la famille comptait sur lui pour me succéder. Et, pour cela, je lui avais appris tant de choses : comment travailler la terre, la retourner, semer, cultiver, récolter et tous les savoir-faire nécessaires à un bon paysan. Et je lui avais même appris à jouer de la flûte. Et il faisait tout cela parfaitement, aussi bien que moi-même."

Alors pourquoi ?

-Parce que tu ne lui a pas appris l'essentiel.

- Et qu'est ce que c'est cet essentiel que je ne lui ai pas appris ?

- Tu ne lui a pas appris la patience.

A ces mots, le serpent est retourné dans l'herbe et a disparu. Ali ne l'a jamais revu.

Mais il n'a jamais non plus repris sa flûte pour en jouer, dans les champs, tout seul, avant de reprendre son travail de l'après-midi.

## **A fleur de peau** (poèmes)

Je l'ai lu d'un seul trait, le dernier livre de poésies d'Anne Marie LEONARD, femme poète (d'autres diraient "poétesse", mais ce mot n'est pas très gracieux). Elle est membre du conseil municipal de Montoulieu et du conseil d'administration du Publiaire. Cet ouvrage s'appelle "A fleur de peau" : 27 poèmes où tous les aspects de la vie d'une femme d'aujourd'hui sont évoqués avec délicatesse, finesse, lucidité, mais aussi passion, vigueur et force. La joie et la douleur, l'amour de l'autre, l'espérance et la déception, la révolte, la misère, le bonheur, tout y est. Un beau raccourci en quelques mots simples. Lisez et relisez ces quelques pages pleines de sensibilité, de sagesse, d'amour de la vie. Vous découvrirez quelqu'un, et vous même à travers ce quelqu'un en qui vous vous retrouverez. Cet ouvrage, les médias n'en parlent pas. Il n'est pas dans le "système". Mais si vous voulez l'acquérir, demandez-le directement à son auteur ou à un membre du Publiaire. Vous ne le regretterez pas.

Jean SUZANNE.

### **A FLEUR DE PEAU**

*A fleur de peau nos sentiments  
Réagissent violemment  
Et tous nos sens exacerbés  
Sont sensiblement perturbés*

*A fleur de peau nos nerfs tendus  
Ont des réflexes inattendus  
Une parole et on explose  
Pour la moindre petite chose*

*A fleur de peau notre sang bout  
De révolte ou de dégoût  
Par des actes et des idées  
Nous sommes vite excédés*

*A fleur de peau pour une peur  
Bat la chamade notre coeur  
De chair de poule en frisson  
On peut en perdre la raison*

*A fleur de peau trop de chagrin  
Et les larmes coulent enfin  
Torrent d'angoisse engrangée  
Au soulagement mélangé*

*A fleur de peau la caresse  
D'une main enchanteresse  
Effleurant le grain de ta peau  
C'est du bonheur à fleur de peau*

Anne Marie Léonard

### **J'AI APPRIS**

*J'ai appris à grandir  
Sans le vouloir vraiment,  
Il est dur de vieillir  
En taisant ses tourments.*

*J'ai appris à aimer  
En me brûlant les ailes,  
En me serrant trop près  
D'un feu sans étincelles...*

*J'ai appris l'injustice  
A travers la souffrance,  
Survenue, destructrice  
Briser une existence.*

*J'ai appris à revivre  
En retrouvant l'amour,  
La tête et le corps ivres,  
L'avouant sans détour...*

*J'ai appris le bonheur  
Quand je t'ai vue paraître,  
Posée là, sur mon coeur,  
Bébé venant de naître ...*

Anne Marie Léonard

Le samedi 1er février 2003 sur France 2 des téléspectateurs chanceux ont pu suivre un téléfilm d'Alain BONNOT de 1994 d'après les propos d'Emilie CARLES relevés par Robert DESTANQUES, un ancien membre du bureau du "Publiaire", édités par Jean Claude SIMOEN en 1977.

Au-delà d'un témoignage autobiographique, c'est une bouleversante page d'histoire qui témoigne avec réalisme des années 1914 à 1948, à cette époque où la vie d'un enfant, aux yeux d'un paysan, valait moins que celle d'un

---

**à cette époque où  
la vie d'un enfant,  
aux yeux d'un  
paysan, valait  
moins que celle  
d'un quelconque  
bétail nécessaire  
pour subsister**

---

quelconque bétail nécessaire pour subsister....

Nous réalisons bien mieux de ce fait l'énorme avancée de la condition humaine dans nos pays industrialisés !

L'auteur est une jeune enseignante engagée auprès des paysans révoltés dans la région de Briançon. Ce livre relate en outre les difficultés rencontrées par cette institutrice débutante, livrée à elle-même dans un milieu hostile, mais habitée d'une volonté de réussir hors du commun.

Sa première classe eut lieu à l'intérieur d'une grange

désaffectée. Le local attendant lui servant de logement de fonction était du même acabit. Les parents, paysans endurcis préféraient envoyer leurs enfants dans les champs ou à la traite des animaux plutôt qu'à l'école

---

**dans les champs  
ou à la traite des  
animaux plutôt  
qu'à l'école**

---

pourtant obligatoire depuis Jules FERRY !

Ce récit loin d'être misérabiliste est un mélange d'ardeur, de révolte et d'ironie, d'idéal et de réalisme qui donne à cette soupe une saveur particulière.

Parmi tous les points de vue des critiques journalistiques je retiendrai celui de Bruno FRAPPAT, du Monde :

*“ Que l'on n'attende pas de cette soupe aux herbes sauvages une aimable collection d'historiettes pittoresques, un florilège de traits campagnards, vieilles tisanes et vieilles lunes. Emilie CARLES, au terme de ses jours, a pris la plume comme on prend son épée : pour combattre les préjugés, pour fendre les puissants et les riches, dire leur fait aux malins. “*

Pour les lectrices et lecteurs du Publiaire qui désirent connaître la composition de la soupe aux herbes sauvages au sens propre du terme je cite l'auteur : *“ Il suffit de se baisser : ça c'est du plantain et voilà l'oseille sauvage, de la drouille, de l'ortie ou barbe à bouc, du pissenlit, de la*

*doucette, un petit chardon des champs ou chonzio, une plante laiteuse le laichuron, du mille-feuilles, du chalabrei aux feuilles largement dentelées, de la tétragone ou épinard sauvage, de la langue bogne, une feuille de sauge et un brin de ciboulette. A cela j'ajoute une pointe d'ail, quelques pommes de terre ou une poignée de riz et j'obtiens une soupe onctueuse et délicieuse. Pour la réussir ce qui importe, c'est de respecter les proportions. Il faut très peu d'herbes de chaque sorte afin qu'aucune ne l'emporte sur les autres sinon, la soupe risque d'être immangeable, ou trop amère, ou trop acide ou trop fade...”*

---

**Pour la réussir ce  
qui importe, c'est  
de respecter les  
proportions.**

---

Bien qu'ayant lu ce livre il y a quelques années déjà, j'ai personnellement trouvé ce téléfilm assez réussi et ressemblant à l'ouvrage de référence. Les prises de vue des paysages merveilleux de cette région des Hautes Alpes ainsi que les scènes de gaieté et parfois de profond désarroi y ont pleinement contribué. Je souhaite, avec une grande modestie toutefois, que cet article incite quelques personnes à acquérir cet ouvrage qui existe en livre de poche donc à, un prix modique. Les références pour l'obtenir se trouvent dans les premières lignes de mon texte.

M. les Maires d'Agonès, Montoulieu, St Bauzille et leurs représentants Mesdames, Mesdemoiselles, messieurs, chers amis du Publiaire :

Vous qui le faites vivre, votre fidélité est notre récompense, il n'existe pas de mots assez forts pour décrire notre reconnaissance envers vous, votre présence physique et morale car je n'oublie pas ceux qui n'ont pas pu venir, nous encourage à poursuivre et à améliorer notre journal.

Vous nous poussez dans nos derniers retranchements, nous puiserons donc au plus profond de notre imagination pour trouver d'autres sujets, pour changer de style, pourquoi ne pas faire du journalisme et aborder des sujets d'actualité qui nous interpellent mais dont nous ne possédons pas tous les éléments. Il faut parler des problèmes de société, ne serait-ce que pour s'en démarquer, les appréhender avec plus de connaissance, pour mieux les simplifier, les comprendre pour que chacun y trouve son compte et trouve les moyens de s'établir pleinement dans son rôle de citoyen.

Le débat est ouvert, nous le savons bien que l'unanimité n'existe pas, chacun d'entre nous est différent, unique dans son genre, mais une majorité peut se dessiner, une partie réticente peut s'y joindre par bon sens, une minorité peut montrer son désaccord et rester sur ses positions tout en respectant celles des autres, seules quelques personnes aux opinions radicales n'adhéreront pas aux idées émises et se révolteront, suivant leurs actions, elles ne peuvent en aucun cas pénaliser les autres, c'est à

dire la majorité.

Aussi nous relevons le défi,

tout en gardant l'ossature globale du journal, contes, poèmes, histoires de notre village, promenades, nous émettrons nos idées sur tous les problèmes qui peuvent se présenter dans notre village, nous ne possédons pas la vérité, vous pourriez nous répondre et émettre les vôtres.

Un dialogue peut s'instaurer et apporter un éclairage nouveau qui peut aboutir à une meilleure compréhension.

Un questionnaire vous a été remis avec votre invitation, il est à votre disposition dans cette salle, je vous demande de le remplir pour nous aider à trouver une nouvelle orientation à notre journal et surtout comment vous satisfaire. Une dizaine nous sont déjà parvenus, ce qui nous ne permet pas encore d'en tirer une conclusion quelconque mais simplement une tendance, mais ils confirmeraient que vous appréciez la présentation actuelle de votre journal et que votre choix de lecture se porterait en premier sur les comptes rendus des conseils municipaux donc sur l'actualité, sur la vie de votre village, c'est pour nous un très bon enseignement.

J'en profite ici pour remercier toute l'équipe et accueillir et vous présenter un nouveau membre du bureau : M. Fabien BOUVIE, pompier

## SAINT-BAUZILLE-DE-PUTOIS

### Le "Publiaire" : créer des liens

■ Dernièrement, Jacques Defleur, président du "Publiaire", la revue trimestrielle de la région de Saint-Bauzille-de-Putois, Agonès, Montoulieu, recevait avec Thierry Célié, trésorier, les derniers invités.

L'association "Lo Publiaire" a pour but d'œuvrer au développement des relations socio-culturelles au sein de nos villages et de créer un lien pour les personnes qui l'ont quitté. Sur invitation, les bienfaiteurs apportent leur obole. Le titre de bienfaiteur pouvant être également décerné à ceux qui fournissent des textes et informations et qui concourent par leurs actions à la bonne marche de l'association. Rémy Carlu, maire de Saint-Bauzille, Guilhem Chafiol, maire de Montoulieu, Jacques Rigaud, maire et conseiller général de Ganges, étaient présents à cet-

te soirée. Des poèmes étaient déclamés par Jean Susanne puis par Anne-Marie Léonard leur auteur, devant un public nombreux et connaisseur à en juger par les applaudissements.

Le président prit la parole affirmant les convictions de l'association et de ses membres. Il désire voir les articles du "Publiaire" s'ouvrir aux informations locales et souhaite que les rédacteurs émettent leurs idées. Jacques Defleur termine par la présentation de toute l'équipe dont Michèle Brun, première adhérente, Bruno Granier au style incisif, Brigitte Lebon, Daniel Girard, Christophe Vidal, Jean Bresson.

Jacques Rigaud a félicité tous ces bénévoles qui forment les pôles d'animation des villages par leur formidable travail. ●

professionnel à Montpellier depuis 30 ans, qui connaît vous vous en doutez bien tous les problèmes de sécurité et qui pourra nous faire profiter de toute son expérience. Je continue par Thierry CELIE, le trésorier qui vient de vous donner le bilan et qui participe au montage du journal avec toute son expérience et son dynamisme naturel, Jean SUZANNE, intarissable conteur et dessinateur, clé de voûte du journal, Mme Michèle BRUN adhérente depuis le N°1, Mmes Brigitte LEBON et Anne Marie LEONARD de Montoulieu, je déplore au passage de ne pas avoir pu attirer un ou une représentante d'Agonès, M. Bruno GRANIER auteur d'articles structurés et précis dans un style incisif qui

accroche les lecteurs, qui aiguise leur curiosité jusqu'à la fin, M. Daniel GIRARD, Christophe VIDAL, Jean BRESSON apportent un nouveau souffle à notre journal, je les remercie tous encore une fois pour leur ynamisme, leur fidélité et l'ambiance qu'ils apportent aux réunions du soir qui se terminent souvent vers minuit.

Je voudrais vous entretenir d'une volonté de créer une nouvelle association, Mme Valérie VERDIER, avec l'aide d'intervenants, aimerait organiser des réunions, sortes de forum où chacun pourrait avancer ses idées, les faire partager, où chacun pourrait puiser et élargir ses

connaissances un article sur le prochain numéro vous en dira un peu plus. Il faut saluer et encourager de telles initiatives, il faut lutter contre l'individualisme latent, l'isolement pour je ne sais quelle raison. Lo Publiaire est là vigilant, pour vous rappeler nos traditions, les valeurs de notre patrimoine, pour resserrer les liens entre tous les habitants, nouveaux, anciens, jeunes et moins jeunes.

Cette après-midi, à 15 heures, un goûter était offert aux personnes de plus de 65 ans par le Foyer Rural, à 18 heures, un apéritif est offert par le Publiaire, samedi prochain ce sera le carnaval, organisé par un groupe d'associations, défilé,

goûter pour les jeunes enfants bal le soir organisé par le comité des fêtes. Notre village vit encore grâce aux associations, il faut veiller à maintenir ces actions qui sont le ciment qui nous lie entre nous, les efforts consentis avec plaisir par les bénévoles animent encore notre village, jusqu'à quand ? Là est la question ? Le Publiaire sera toujours présent pour aider les associations, pour donner une place à une publicité méritée de toutes leurs actions. C'est un véritable plaidoyer pour sauver notre village, de la froideur de la désertification de nos rues, de notre centre.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

## C.R. de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL DE St BAUZILLE

26 mars 2003 à 21h

**Présents** : Mmes AFFRE F ; ALLEGRE M ; TONADRE M. LAMOUREUX C. MM. CARLUY R ; ISSERT M ; CICUT G ; BRESSON J ; ALLE O ; MISSONNIER R ; OLIVIER D ; REBOUL F ; REY B.

**Absents** : MARIN N (procuration à ALLEGRE M.A **MARTIAL V** (procuration à CARLUY R)

**Secrétaire de séance** : ALLE Oscar

### **I CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE :**

Un contrat de maîtrise d'œuvre a été signé en août 2001 avec le Cabinet PROJETEC pour des travaux d'extension et de réfection du réseau d'eau potable.

Ce contrat avait été établi sur la base de 3 à 4.5 millions de francs (soit 457 347 €) de travaux avec un taux de rémunération de 6.5 %.

Or, il s'avère que le montant des travaux après l'APS, s'élève à 7 874 325 francs soit 1 200 433.10 euros.

Il convient d'annuler en conséquence ce dernier contrat et de demander au Cabinet

PROJETEC d'établir un nouveau contrat qui tiendra compte du coût des travaux estimés par l'APS au taux de 6 %.

Le Conseil, à l'unanimité approuve cette décision, et autorise le maire à signer un nouveau contrat avec le Cabinet PROJETEC.

### **II VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS**

Monsieur le Maire donne la Présidence au premier adjoint Monsieur ISSERT pour présenter les comptes administratifs et comptes de gestion de l'exercice 2002.

#### **1) Budget général**

Le compte administratif fait apparaître les résultats suivants :

- section de fonctionnement : excédent de 68 003.93 €  
- section Investissement : excédent de 19 628.64 €  
L'excédent de fonctionnement sera affecté en totalité à la section Investissement.

#### **2) Eau assainissement**

- section de fonctionnement : excédent de 3 9 31.69 €  
- section d'Investissement : excédent de 51 836.72 €  
L'excédent de fonctionnement sera reporté à la section fonctionnement.

#### **3) Service funéraire**

- section de fonctionnement : déficit de 2 258.81 €  
- section Investissement : excédent de 9 560.29 €  
Les comptes administratifs concordent avec les comptes de gestion établis par le Trésorier municipal

Le conseil, à l'unanimité, approuve ces comptes.

### **III VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2003**

#### **1) Budget général**

Celui-ci s'équilibre comme suit :

- Fonctionnement : 843 000 €  
- Investissement : 495 320 €

L'équilibre du budget étant assuré, le taux des 4 taxes communales est maintenu au taux 2002 sans aucune

augmentation d'impôt pour les habitants de la commune.

### 2) Budget eau-assainissement

Celui-ci s'équilibre comme suit :

- Fonctionnement : 237 070 €
- Investissement : 475 993 €

### 3) Service funéraire

Celui-ci s'équilibre comme suit :

- Fonctionnement : 7 206 €
- Investissement : 10 357 €

Le conseil, à l'unanimité, approuve ces budgets.

## IV RACCORDEMENT DE LA COMMUNE D'AGONES AU SYSTEME d'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que par délibérations en date du 19 mars 1999 et 23 mai 1999, le Conseil Municipal avait accepté le principe du raccordement de la Commune d'Agonès au système d'assainissement de Saint Bauzille de Putois.

Il convient maintenant de fixer par convention les conditions de prise en charge des eaux usées de la Commune d'Agonès.

Monsieur le Maire donne lecture d'un projet de convention qui détaille toutes ces conditions. Le conseil émet des réserves sur les modalités de révision de cette convention (art 4). Après discussion, le texte est

approuvé par 13 voix pour et deux abstentions, sous réserve des modifications demandées.

## V RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE

Afin de faciliter la gestion des variations de trésorerie, monsieur le Maire propose de renouveler la ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole pour un montant de 76 000 €.

Le Conseil, à l'unanimité autorise le maire à signer la convention correspondante.

## VI DEMANDE D.G.E.

Au mois de Janvier 2003 une demande de subvention au titre de la D.G.E. a été présentée à Monsieur le Préfet de l'Hérault pour la réhabilitation du site de la décharge du Mas de Banal.

Cette demande s'appuyait sur une délibération du 20 juin 2002.

Monsieur le Préfet demande une délibération plus récente pour instruire le dossier.

Le conseil, à l'unanimité, approuve à nouveau l'A.P.S. pour la fermeture de la décharge et autorise le maire à demander une subvention au titre de la D.G.E.

## VII LOCATIONS DE GARAGES.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les trois garages construits par les employés vont bientôt être terminés (livraison prévue le 1<sup>er</sup> mai). Il convient de fixer le tarif des locations. Le Conseil décide de fixer à 38 € par mois le prix de cette location. Ce montant sera révisé chaque année d'anniversaire en fonction de l'indice INSEE (l'indice de départ sera l'indice du 1<sup>er</sup> trimestre 2003.

## VIII ADMISSION EN NON VALEUR.

Monsieur le Maire présente les états des taxes irrécouvrables pour le budget général et pour le service de l'eau et assainissement.

Le montant de ces taxes s'élève à  
3 391.33 € pour le service de l'eau

2 639.76 € pour le budget général.

Le conseil, à l'unanimité, autorise le maire à inscrire ces sommes sur les budgets respectifs.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 heures 30.

**C.R. de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL DE MONTOLIEU**

*le 10 janvier 2003 à 21 heures*

**Présents** : Mrs CHAFIOL Guilhem, CAZALET Eric, CLAUDE Gérard, CORVEZ Michel, LEBON Cédric, PONS Nicolas, Mmes LEONARD Anne Marie, THARAUD Laurence

**Absents excusés** : Mr APARISI Hubert, Mmes SEBASTIA Marjorie, ANTHAMATTEN Anne Marie

### 01 Virement de crédits

Monsieur Cazalet, adjoint aux

finances, propose de faire un virement de crédit pour solder les dernières écritures de la gestion 2002.

Après délibération, le conseil municipal approuve les opérations suivantes :

- Article 622 : - 3200 €
- Article 6554 : +3200 €

### 02 Subvention

Monsieur le maire rappelle que nous nous étions engagés à

apporter l'aide à l'Association "Doux Octobre " qui organise chaque année fin Août, le concert de chant choral.

Cette manifestation, très valorisante pour Montoulieu, aide au développement touristique.

C'est pourquoi il est proposé de leur allouer pour le stage 2002 la somme de 300 €.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

*Demande de subventions sur les projets suivants :*

-Achat du terrain de Mr Bazalgette pour extension de logements communaux  
-Réfection des chemins suite aux dégâts liés aux catastrophes naturelles  
-Redemander une inscription pour le projet de réfection du réseau d'eau de Valgrand au Mas Domergue

Monsieur le maire propose de renouveler une demande de subvention afin de financer les travaux de réfection de la canalisation d'eau qui va de la station Valgrand au Mas Domergue.

Ces travaux n'ont pu être réalisés en 2002 par manque de financement. Il est nécessaire qu'ils aboutissent en 2003 car les interventions sur ce réseau sont fréquentes en raison de la vétusté des canalisations qui ne sont pas aux normes car en éternit et contenant de l'amiante.

D'autre part, il est nécessaire d'augmenter la section des canalisations en 166 mm afin d'avoir des bornes à incendie au centre du village.

Le conseil, ouï l'exposé du maire et après avoir délibéré, approuve l'urgence de réaliser ces travaux et autorise le maire à demander les subventions au titre de la DGE 2003

La même demande de subvention est faite auprès du conseil Général de l'Hérault et de l'agence de l'eau

**03 Approbation extension du camping et HLL**

Monsieur le maire rappelle que le projet d'extension du camping en 2001 a été réparti

en deux phases. La première partie concernant la construction du bloc sanitaire est réalisée.

La deuxième tranche concernait l'extension du camping de 12 emplacements nouveaux.

Cette extension s'avère nécessaire et urgente vu le remplissage en période estivale. Cette extension, réévaluée est estimée à 45133.40 € HT plus les honoraires restant dus (suivi travaux) à 3400.00 € HT.

Le maire présente un projet que nous avons demandé à Mr Sidobre afin d'implanter 7 HLL dans le camping. Ces deux projets ne feront qu'un seul dossier. Le conseil discute sur la demande importante de ce type de structure qui permettrait de prolonger la saison estivale. Les travaux HLL et VRD qui lui sont associés s'élèveraient à 208740.00 € HT, les honoraires s'élèveraient à 15900 € HT.

Le coût total d'extension et de pose d'H.L.L s'élèverait prévisionnellement à un total HT de 275000.00 € HT  
Après délibération, le conseil approuve le projet :

-Autorise le maire à :-  
Commander un APD à Monsieur SIDOBRE, architecte et à signer les conventions de maîtrise d'œuvre

-Faire les demandes de subventions à tous les organismes susceptibles de nous aider (Europe, région, département et Etat) afin de nous permettre de réaliser ce projet très important pour la commune.

**04 Grillon**

Mr le maire informe que le carrelage de la terrasse extérieure du restaurant "Le Grillon" est fortement dégradé et qu'il serait nécessaire de prévoir sa réfection.

Après discussion, le conseil municipal s'interroge sur le type de matériau à utiliser pour la réfection. Le maire se renseignera et le problème sera reporté à une prochaine séance.

**05 Thaurac**

Monsieur Lebon précise qu'il est temps de lui rendre les articles pour le journal "thaurac" de janvier 2003 afin qu'il ait le temps de le composer pour le remettre à la présentation des vœux aux habitants de la commune prévue le 26 Janvier 2003.

**06 Questions diverses**

Monsieur le maire informe qu'il va relancer la DDE à qui on confie une mission pilote pour la création d'une salle polyvalente et leur demander de l'intégrer dans un projet d'aménagement d'ensemble du village en créant de nouveaux logements.

Monsieur le maire expose que Monsieur GELY Jean qui s'installe en tant qu'éleveur ovin manque de surface. Mr CLAUDE précise qu'une partie des terres utilisées auparavant par Mr MAURIN est disponible. Le conseil donne son accord pour que Mr GELY Jean puisse laisser pâturer son troupeau sur les parcours laissés par Mr MAURIN

L'ordre du jour est épuisé. La séance est terminée à 23 H 55.

**C.R. de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL D'AGONES**

*le 14 février 2003 à 18h30*

**Présents :** J. CAUSSE, A. BERTRAND E. PETRIS, H. POISSON Ph. LAMOUREUX, P. TRICOU, Mme M.C. ESPARCEL

Absente et excusée Mme CAIZERGUES M.J, (pouvoir à M. CAUSSE) Mme GRANIER Suzanne, (pouvoir à Mme ESPARCEL) M. MARTIAL

(pouvoir à M. LAMOUREUX), E. BOURGET (pouvoir à Mme POISSON.

*Mme POISSON est nommée secrétaire de séance*

## **BUDGET PRIMITIF**

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de voter le budget primitif sans attendre les résultats du Compte de Gestion, la reprise des résultats ainsi que le vote des taux étant prévus lors de l'établissement du budget supplémentaire.

Il fait donner lecture des propositions du budget primitif qui sont les suivantes :

Fonctionnement : recettes et dépenses équilibrées à

69 216 €

Investissement : recettes et dépenses équilibrées à

20 800 €.

Après étude des chapitres et articles concernés, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les propositions de Monsieur le Maire.

Plusieurs membres du Conseil évoquent la possibilité de faire faire par Dexia une analyse financière et une étude des capacités d'endettement de la commune. Dans la perspective des travaux importants qu'envisage la commune le Conseil décide de faire procéder à ces études.

### **Espace de rencontre (ancien presbytère) - Demande de subventions**

Monsieur le Maire rappelle que le projet établi pour la rénovation de l'ancien presbytère a fait l'objet de demandes de subventions auprès du Conseil Général et du conseil Régional. Les sommes obtenues ne permettant pas de lancer l'opération, et s'agissant de travaux éligibles à la DGE, il propose de demander cette aide auprès des services de l'Etat.

Le Conseil municipal, oui Monsieur le Maire, confirme sa décision du 29 mars 2001, décidant le lancement du projet de rénovation de l'ancien presbytère en espace de

rencontre. Il adopte le nouveau projet, établi sur la base de 240 870 Euros, ainsi que le plan de financement présenté, demande aux services de l'Etat le bénéfice de la DGE pour sa réalisation et autorise Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches et signer tous les documents afférents à cette affaire.

### **Travaux d'assainissement**

Monsieur le Maire rappelle que nous sommes toujours dans l'attente des subventions pour la réalisation de ces travaux, subventions demandées au Conseil Général et à l'Agence de l'Eau. Les derniers renseignements obtenus font état de 80% de subvention.

Par ailleurs, il indique au Conseil Municipal que ces travaux sont éligibles à la DGE, sous réserve que les subventions obtenues par ailleurs soient inférieures à 80% du montant HT des travaux.

Le Conseil municipal décide que, si le montant de subvention est inférieur aux 80% espérés, il sera nécessaire de demander l'aide complémentaire de la DGE et autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches et signer tous documents nécessaires en ce sens.

### **Convention avec St Bauzille**

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire de passer une convention avec St Bauzille pour l'utilisation de la station de lagunage. Il convient également de régulariser la convention de passage de notre canalisation sur le territoire de St Bauzille.

Il convient également de vérifier la prise en compte dans le dossier final de la participation d'Agonès à l'investissement supplémentaire du lagunage à concurrence de 10%.

### **Affaire Bottier**

Monsieur le Maire informe le conseil de la suite donnée à sa

lettre du mois d'octobre, concernant le stationnement des caravanes sur le terrain Lozano. Il donne lecture de la lettre recommandée du Service Urbanisme de la DDE de Montpellier mettant M. BOTTIER en demeure de procéder à l'enlèvement des caravanes et encombrants, susceptibles de faire obstacle au libre écoulement des eaux en cas de crues, du fait du classement de ce terrain en zone rouge du Plan de Prévention des Risques d'inondation de la Haute Vallée de l'Hérault, stipulant que toute activité temporaire est interdite en dehors de la période du 1er mai au 31 août. Ce courrier précise également que les activités de plein air envisagées sur ce terrain sont soumises à autorisation administrative préalable.

### **Demande de reconduction d'autorisation d'activité**

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la demande faite par M. CUSIN pour reconduire les activités qu'il avait entreprises l'année dernière sur le terrain sous le pont suspendu. Cette demande doit être présentée par écrit, afin d'être étudiée dans son détail.

### **Demande de branchement EDF**

Monsieur le Maire présente la demande de M. Maurice PEYRE demandant le branchement EDF de sa maison sise sur la parcelle A70. Le Conseil municipal donne son accord

### **Révision du Pos**

Monsieur le Maire donne lecture des lettres de M. Michel Caizergues, et de Mme Labbé, épouse MICHEL et M. GAY René, demandant à ce que leurs terrains respectifs soient inclus dans la zone constructible, lors de la mise en chantier du Plu. Le Conseil municipal en prend acte.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h

**Présents** : J. CAUSSE, M. MARTIAL A. BERTRAND E. PETRIS, H. POISSON Ph. LAMOUREUX, E. BOURGET, P. TRICOU, Mme M.C. ESPARCEL Mme CAIZERGUES M.J, Mme GRANIER Suzanne

Mme POISSON est nommée secrétaire d séance

### **Système d'assainissement**

#### **Convention de traitement des eaux usées avec St Bauzille de Putois**

Monsieur le Maire

- rappelle le déroulement des études, les avis préalables ainsi que le contenu du dossier général d'assainissement relatif aux ouvrages de collecte, de transport et de traitement des eaux usées dressé par le Direction Départementale de l'Equipement de l'Hérault, maître d'oeuvre.
- précise que l'ensemble des dispositions du dossier général d'assainissement des eaux usées comporte les ouvrages de collecte des eaux usées de la commune mais aussi les ouvrages de transport des effluents collectés avec raccordement au système de traitement des eaux usées de la commune de Saint Bauzille de Putois
- rappelle les délibérations favorables des communes à ce principe du raccordement des effluents de la commune d'Agonès au système de traitement des eaux usées de la commune de Saint Bauzille de Putois
- rappelle que l'ensemble du contenu du présent programme d'assainissement des eaux usées dont le montant global prévisionnel, hors participation de la commune aux installations de traitement des eaux usées de la commune de St Bauzille de

Putois, estimé à 774 900 Euros TTC, a été approuvé par le conseil municipal le 14 mars 2002

- propose au conseil de solliciter auprès du conseil municipal de Saint Bauzille de Putois l'autorisation effective de se raccorder à son système de traitement des eaux usées
  - expose qu'il convient de passer une convention de raccordement du système de collecte et de transport des eaux usées de la commune d'Agonès sur le système de traitement des eaux usées de la commune de Saint Bauzille de Putois
  - expose qu'il convient de demander à Monsieur le Préfet du Département de bien vouloir prendre en compte que les ouvrages de collecte et de transport envisagés dans le cadre d'un raccordement aux installations de traitement des eaux usées de la commune de Saint Bauzille de Putois n'entrent pas dans le champ de la loi sur l'eau n°92.3 du 3 janvier 1992 et de ses décrets d'application n° 93.742 et 93.743 du 29 mars 1993
- Le Conseil, oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré
- approuve les dispositions prévues dans la convention de raccordement au système d'assainissement des eaux usées de la commune de Saint Bauzille de Putois
  - demande au conseil municipal de Saint Bauzille de Putois de bien vouloir approuver par délibération le raccordement des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées de la commune d'Agonès à son système de traitement des eaux usées
  - demande à Monsieur le

Préfet de bien vouloir approuver la convention de raccordement passée et signée entre les collectivités de Saint Bauzille de Putois et d'Agonès

- prend l'engagement d'indemniser les divers propriétaires et autres ayants-droits de tout dommage qu'ils pourraient prouver leur avoir été causé.
- mandate Monsieur le Maire, pour l'exécution des formalités et demandes relatives à l'opération et l'autorise à signer tous documents relatifs à ces démarches.

### **Questions diverses**

#### **Insertion dans la publication de l'Union départementale des Sapeurs Pompiers**

Monsieur le Maire donne lecture de la proposition d'insertion dans la publication de l'Union départementale des Sapeurs Pompiers de l'Hérault. Les prix proposés sont trop élevés pour le budget de la commune. Le Conseil Municipal rejette cette proposition.

#### **Modification du Pos : demande d'inclusion dans la zone constructible.**

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de Mme Colette Trentin, née Labbé. Le Conseil municipal prend acte de la demande.

#### **Western Canoë**

Monsieur le Maire donne lecture de la demande de la Société Western Canoë souhaitant renouveler son installation estivale au pont suspendu. La lettre a été transmise aux services compétents de la DDE à Montpellier, qui fera la réponse.

#### **Natura 2000**

Lecture de la lettre de la préfecture, concernant le site



1388 Gorges de l'Hérault. Il est précisé que les acteurs locaux seront étroitement associés à la démarche. L'ensemble du conseil est fortement préoccupé par les contraintes annoncées par ce projet.

#### **Attac Cévennes Sud.**

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de cette association sur les OGM. Le dossier est à étudier de plus près. Une éventuelle décision sera prise lors d'un prochain conseil.

#### **Grappe : demande de subvention**

Le conseil municipal, après étude du dossier, rejette le principe de participation au projet jeunes-avenir.

#### **Limitation de vitesse sur la commune**

Monsieur MARTIAL demande qu'un courrier soit envoyé au Président du Conseil Général, au service départemental des routes, et à M. Rigaud, afin d'obtenir la pose de panneaux limitant la vitesse dans la commune.

#### **Terrain de M. Gay à Valrac :**

On attend toujours le bornage par M. Barbaroux.

#### **Conteneurs à ordures**

Mme Caizergues demande qu'on pose un panneau au niveau de conteneur à verre de Montplaisir, interdisant les dépôts sauvages de déchets.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h30.

## **COMMUNAUTE DE COMMUNES DES CEVENNES GANGEOISES**

*Extrait du Compte rendu du Conseil du 27 février 2003 à 20 h 30*

### **1. Demande d'adhésion de la commune de Saint Laurent le Minier à la Communauté**

Monsieur Rigaud rappelle le contexte de la question: la demande d'adhésion de St Laurent le Minier; la demande d'inscription de cette question à l'ordre du jour émanant des maires d'Agonès, Laroque, Montoulieu, Moulès et Baucels et St Bauzille de Putois ; la démission de la majorité des conseillers municipaux de St Laurent et l'organisation d'élections municipales les 9 et 16 mars. Il propose le texte de délibération suivant :

« La commune de Saint Laurent Le Minier a demandé par courrier du 26 Novembre 2002, son adhésion à la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises.

Depuis cette date, une majorité de conseillers municipaux a démissionné et des élections municipales auront lieu les 9 et 16 mars prochain à Saint Laurent le Minier.

Dans ces circonstances, il convient de surseoir à notre décision en attendant la désignation de la nouvelle municipalité.

Une commission d'élus de la Communauté est mandatée

pour instruire le moment venu les demandes d'adhésion qui nous parviendront.»

Un débat général a lieu sur cette question. Messieurs Gaubiach, Carluy et Chafiol souhaitent une décision de principe favorable pour l'adhésion notamment des communes du canton de Sumène et la création d'une commission pour étudier concrètement ces demandes. Monsieur Fratissier estime important d'avoir avec les candidats à l'adhésion, un projet commun de territoire. Madame Ricome propose de prendre deux délibérations: une sur le principe de l'élargissement et une autre sur la demande de St Laurent le Minier. Monsieur Rigaud estime nécessaire de pouvoir avoir une vision globale des demandes d'adhésion et leurs conséquences avant de se prononcer. Monsieur Servier propose de substituer au dernier paragraphe du texte de Monsieur Rigaud la formulation suivante

« Considérant que la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises a vocation à s'étendre, particulièrement vers les communes du Canton de Sumène, une commission est

créée pour étudier les éventuelles candidatures.»

Le Conseil vote le texte ainsi modifié à l'unanimité.

### **2. Ateliers relais - Avenant n°1 au marché de maîtrise d'oeuvre.**

Monsieur le Président expose au Conseil que suite à la décision de la Communauté de ne réaliser qu'une première tranche des ateliers relais soit 1200 m2 au lieu des 2000m' initialement prévus, il convient d'adopter un avenant au contrat de Maîtrise d'oeuvre dont est titulaire la SARL AJM. Le montant initial du marché était de 105 222.81 € TTC, suite à l'avenant le forfait initial de la rémunération est de 79 723.02 € TTC. Cette proposition d'avenant avait été approuvée par la Commission des Affaires économiques du 29 janvier dernier.

Adopté à l'unanimité.

### **3. Ateliers relais-Nouveau plan de financement.**

Le Président expose au Conseil que suite à la décision de la Communauté de ne réaliser pour le moment qu'une première tranche des ateliers relais soit 1200 m2 ( ateliers+

bureaux) au lieu des 2000 m<sup>2</sup> initialement prévus, il est nécessaire d'adopter un nouveau plan de financement. Pour la première tranche, la DDE, conducteur d'opération a donc recalculé l'estimation du coût prévisionnel du projet, le nouveau plan de financement proratisé les aides des différents partenaires (Europe-Etat-Conseil Régional-Conseil Général) déjà notifiées, relativement à la proportion du programme qui sera réalisé.

Plan de financement prévisionnel 1 ère tranche

Coût total HT (terrain, bâtiments, VRD, honoraires)  
773 300 €

DDR (Etat)	222 826 €
FEDER (Europe)	193 321 €
Conseil Général	114 390 €
Conseil Régional	46 252 €
Communauté de Communes	196 511€

Compte tenu des taxes et frais divers, l'emprunt de la Communauté de Communes se situera aux alentours de 220 000 € (au lieu des 360 000 € pour le projet initial). La Commission des Affaires économiques a donné un avis favorable. Adopté à l'unanimité.

**4. Renouvellement de la liane de trésorerie.**

Le Président propose au Conseil pour permettre à la Communauté de faire face à ses besoins en trésorerie, de l'autoriser à contracter une nouvelle ligne de trésorerie. Différents établissements ont été sollicités. La Caisse d'Epargne propose les meilleures conditions financières.

**Les caractéristiques de la ligne**

Montant: 300 000 €  
Durée : 1 an  
Taux : T4M+0.10 (paiement annuel des intérêts)  
Frais de dossier: 100 €

Commission: néant  
Commission de non utilisation : +0.10 % (si moins de 6 tirages par an)  
Adopté à l'unanimité.

**5. Subvention à l'association Pic St Loup Haute Vallée de l'Hérault pour ses activités hors démarche Pays (année 2002).**

Le Président rappelle au Conseil que notre Communauté de Communes a, à plusieurs reprises, retardé la décision de versement de la subvention 2002 à l'Association Pic Saint Loup Haute Vallée de l'Hérault pour ses activités hors démarche Pays .Il s'agit principalement des actions et dispositifs Pays d'Accueil/ Pôle touristique et de l'aide technique du chargé de mission Tourisme.

Le calcul effectué par l'association sur la base de ses documents budgétaires est le suivant :

1 €/habitants X 8 334 = 8 334 €. Pour 2002, la subvention sera versée sur ces bases. Il est proposé pour 2003, qu'une convention précise les modalités de l'apport de l'association dans le domaine touristique en liaison avec l'Office de Tourisme. Adopté par treize voix pour et une voix contre.

**6. Réhabilitation et Réaménagement des ZAE-Création d'une nouvelle ZAE.**

Le Président expose au Conseil que les zones d'activités économiques situées sur le territoire de la Communauté de Communes (Ganges et Saint Bauzille de Putois) sont de création ancienne et complètes. Il propose au Conseil de Communauté de réaliser une étude sur leur réhabilitation et leur réaménagement, et sur l'éventualité de la création d'une nouvelle ZAE. Le coût

estimatif est de l'ordre de 30 000€ pouvant être subventionné jusqu'à 80%. Adopté à l'unanimité.

**7. Débat d'orientation budgétaire.**

Le Président expose au Conseil que la Communauté de Communes comportant plus de 3500 habitants a l'obligation conformément à l'article 2312-1 du Code général des Collectivités Territoriales de réaliser, dans les deux mois précédant le vote du budget, un débat d'orientation budgétaire.

Monsieur Carlu rappelle la création d'un nouveau poste d'enseignant à l'école de Thaurac qui rend urgent la mise à l'étude de l'extension. Monsieur Fratissier insiste, compte tenu de l'accroissement régulier de la population, sur l'importance qu'il y a pour la Communauté de communes de travailler régulièrement sur les questions scolaires.

Monsieur Pétris. Concernant l'augmentation de la subvention à l'Office de tourisme, précise que ce dernier à vocation à aller vers son autofinancement.

Mme Ricome intervient sur la question des transports scolaires notamment à Laroque.

Monsieur Rigaud indique que cette question n'est pas actuellement de la compétence de la Communauté de communes mais indique qu'il convient de la traiter dans le travail sur le développement scolaire.

Monsieur Servier informe le Conseil sur l'étude concernant le Fesquet menée par Hérault Aménagement en liaison avec la révision du PLU de Cazilhac.

La nécessité de préciser le zonage du secteur, implique un passage en commission des sites, mais qui ne préjuge en aucune façon d'un éventuel projet.

## En souvenir d'Yvette ISSERT

Madame ISSERT est décédée le 22 janvier, assez rapidement, victime d'une maladie qu'elle n'a pu surmonter, malgré son courage. Elle était l'épouse de Jean François ISSERT, ancien Maire de St Bauzille. Encore une fois, c'est une personne connue et estimée du village qui nous a quittés. Yvette, à sa façon rendait de nombreux services, se rendant utile pour les oeuvres sociales, culturelles et dans diverses associations, notamment le Club 3ème âge "Biscan Pas", dont elle fut la trésorière bienveillante et compétente pendant sept ans. Egalement

animatrice du club, elle était aux petits soins des personnes présentes fidèles aux séances hebdomadaires du jeudi au siège. Par ailleurs, elle prenait part aux activités du Foyer Rural, dont elle était membre actif de cette dynamique association, présente aux diverses animations du village, ce village où on la rencontrait souvent, souriante et affable, entr'autres envers les personnes âgées, auxquelles elle apportait son aide, en les soulageant pour porter leur sac de provisions, en leur adressant quelques mots gentils, ainsi qu'aux personnes qu'elle avait l'occasion de rencontrer. Par leur nombreuse présence aux obsèques, les St

Bauzillois, ainsi que beaucoup d'amis, lui ont rendu hommage et ont accompagné la famille. A la cérémonie religieuse et au cimetière, des témoignages émouvants, familiaux et amicaux ont été prononcés. Jean François ISSERT ainsi que son épouse avaient eu une part influente dans la création du journal d'informations "Lo Publiaire". Pour tout ce qu'elle a bien voulu apporter au village, nous garderons un souvenir ému d'Yvette.

Louis OLIVIER.

### A notre ami Lucien,

En ce début de printemps tu nous a quittés brutalement, emporté par cette terrible maladie contre laquelle tu avais tant milité.

Malgré tes origines cévenoles, St Bauzillois de cœur tu étais, depuis de nombreuses années. Tu faisais partie du paysage associatif par ta disponibilité et ta gentillesse, que ce soit au Foyer Rural comme au Club Biscan pas. Adieu Lucien. A toi Lucienne son épouse, à ta famille, nous adressons nos sincères condoléances émues et attristées.

Frantz Reboul

### SERVICE MEDICAL ET PHARMACEUTIQUE DE GARDE DIM. ET JOURS FERIES 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2003 Cantons Ganges Sumène

dimanche 27 avril	DR LAVESQUE	04.67.73.66.73.
	PH SCHOENIG	04.67.81.35.60.
jeudi 01 mai	DR MORAGUES	04.67.81.31.34.
	PH VALAT	04.67.73.84.15.
dimanche 04 mai	DR TEHIO	04.67.73.81.32.
	PH BANIOL	04.67.73.80.20.
jeudi 08 mai	DR DUCROS	04.60.73.83.31.
	PH SCHOENIG	04.67.81.35.60.
dimanche 11 mai	DR MONNEY	04.67.81.32.84.
	PH BOURREL	04.67.73.84.12.
dimanche 18 mai	DR MORAGUES	04.67.81.31.34.
	PH VALAT	04.67.73.84.15.
dimanche 25 mai	DR RENAUD	04.67.73.85.52.
	PH SCHOENIG	04.67.81.35.60.
jeudi 29 mai	DR TEHIO	04.67.73.81.32.
	PH VALAT	04.67.73.84.15.
dimanche 01 juin	DR DUPONT	04.67.73.87.95.
	PH BRUN	04.67.73.70.05.
dimanche 08 juin	DR MONNEY	04.67.81.32.84.
	PH BANIOL	04.67.73.80.20.
lundi 09 juin	DR MONNEY	04.67.81.32.84.
	PH BANIOL	04.67.73.80.20.
dimanche 15 juin	DR SEGALA	04.67.73.91.83.
	PH BRUN	04.67.73.70.05.
dimanche 22 juin	DR LAVESQUE	04.67.73.66.73.
	PH BOURREL	04.67.73.84.12.
dimanche 29 juin	DR DUCROS	04.60.73.83.31.
	PH SCHOENIG	04.67.81.35.60.

Le Médecin de Garde le Dim. assure le service du Samedi 12h au Lundi 8h

La Semaine qui suit, il assure les urgences de nuit de 20h à 8h en cas d'absence du médecin traitant.

La Pharmacie de Garde le Dim. assure le service du Samedi 19h au Lundi 9h.

## ETAT CIVIL

Agonés ① - St Bauzille ② - Montoulieu ③

### NAISSANCES

- ② Gil Laura
- ② RAMIREZ Mathias
- ② VIDAL Mathis
- ② THOMIAS Guillaume

### MARIAGES

### DECES

- ② BAMBA Yvette épouse ISSERT le 19.01.2003
- ② BROUAT Lucien le 28.03.2003

### 1) Les réalisations et aménagements communaux :

- Pour permettre une circulation plus rationnelle à la sortie du Croutou et à la sortie du Chemin du Mas de Banal, il a été installé des feux tricolores dont le montant des travaux s'élève à 48525 euros.
- Pour sécuriser la sortie du croisement de la Vierge, la rue de l'Agantic a été mise en sens unique pour rentrer dans le village.
- Avec le concours du Conseil Général la signalisation directionnelle et touristique du village a été refaite.
- Dans la rue du Temple, la rue du Pin, sur la place de l'Eglise, les néons ont été remplacés par des lanternes de style ancien comme dans la Grand-Rue. Elles donnent un cachet certain au village. L'an prochain le programme continuera dans le coeur du village.
- Les derniers travaux à la salle des rencontres ont été réalisés (équipement de la

cuisine et crépi de toutes les façades, aménagement de la cour avec éclairage).

- Pour le confort des utilisateurs de la salle polyvalente, des W.C. attenants ont été réalisés par les employés municipaux sur les plans établis par le conseiller municipal délégué.
- Trois garages ont été réalisés sous la terrasse du presbytère pour la location réservée aux St Bauzillois.

### 2) L'accueil :

La municipalité et les employés municipaux ont accueilli à la salle des rencontres les nouveaux St Bauzillois. A cette occasion une brochure d'information a été remise à chacun. Cette brochure va être complétée à travers les informations recueillies auprès des associations, des artisans, des commerçants, des industriels. Chacun sera interrogé sur ses activités. L'opération d'accueil sera renouvelée chaque année.

### 3) Le repas des anciens :

Cette année le repas traditionnel des anciens n'a pas pu avoir lieu. A sa place un panier gourmand a été remis avec un questionnaire comportant trois interrogations sur les préférences de chacun : repas traditionnel, panier gourmand, goûter spectacle. Sur 350 bénéficiaires, 327 ont répondu au questionnaire.

Voici le résultat :

- Repas traditionnel : 62
- Panier gourmand : 209
- Goûter spectacle : 55
- Sans opinion : 1

-----  
- Total : 327

Pour l'année prochaine, ces résultats seront étudiés par la commission de l'action sociale afin de trouver la meilleure solution pour concilier le besoin de rencontre, la préférence du panier et l'animation du village.

La municipalité continue à travailler pour le bien de tous.

## L'Association Entraide du Thaurac

L'équipe de Madame RENAUD, qui nous a quittés en Septembre dernier, a décidé d'un commun accord de continuer son œuvre avec le même enthousiasme et le même élan.

C'est donc dans le souvenir de Nanette que nous invitons tous les Saint Bauzillois, leurs famille, leurs amis, à notre

Venez nombreux nous aider à soutenir cette entraide humanitaire, et tout spécialement cette année encore, notre action auprès des enfants abandonnés, maltraités, souffrants, car c'est vers eux que partira une grande part de vos dons, notamment pour assurer le parrainage d'une petite fille de l'INDE du Sud, l'aide aux enfants de la rue, à BOMBAY, au Mexique, aux Philippines.

Merci d'avance à tous ceux qui voudront bien déposer des meubles, bibelots, petits objets de toutes sortes, vaisselle, livres, vêtements, etc. (tout ce qui dort depuis longtemps dans un grenier ou une cave...), aux permanences de dépôt, qui se tiendront au local, 2 rue Neuve, les jeudis et samedis d'AVRIL de 10 à 12 heures.

Renseignements par tel.:

chez Madame AMIEL 04.67.73.73.11.  
ou chez Madame Granier, 04.67.73.33.33.

**BRADERIE ANNUELLE,  
les 10 et 11 MAI 2003**

Qui aura lieu à la salle Polyvalente,

**Le samedi 10,  
de 10 h.00 à 18 heures,**

**Le dimanche 11,  
de 14 à 18 heures.**